

Inquiétude chez de nombreux patients

LE JOUR

lejourdalgerie@hotmail.fr

D ' A L G E R I E

Quotidien national d'information - Quatrième année - N° 1804 - Dimanche 26 juillet 2009 - Prix : 10 DA

JS Kabylie

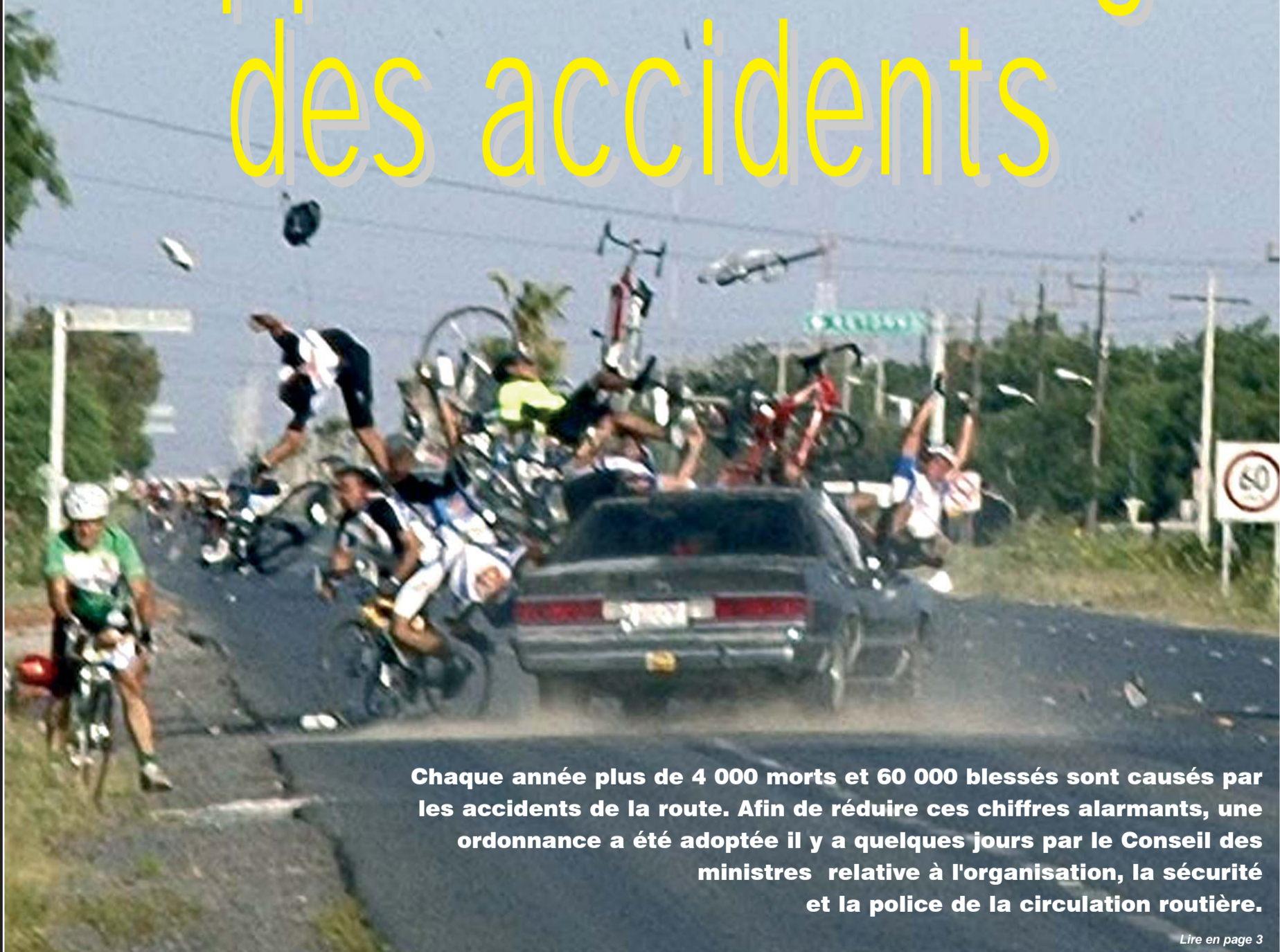


Les nouvelles recrues donnent satisfaction

Page 23

Sanctions pénales, mesures dissuasives, retraits de permis, un seul mot d'ordre...

Stopper l'hémorragie des accidents



Chaque année plus de 4 000 morts et 60 000 blessés sont causés par les accidents de la route. Afin de réduire ces chiffres alarmants, une ordonnance a été adoptée il y a quelques jours par le Conseil des ministres relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière.

Lire en page 3

Entretien avec le critique littéraire soudanais Ahmed Sadek



«La pensée de Frantz Fanon a été déformée»

Page 13

Ph. > B. Karim / J.A.



Parallèlement aux grands projets de l'eau L'Algérie profonde a toujours soif

A mesure que l'été avance, la pénurie en matière d'eau potable dans bon nombre de régions du pays continue à prendre de l'ampleur. C'est du moins le constat fait par des citoyens de villages reculés de l'intérieur du pays, qui témoignent que « depuis le mois de juin, nous n'avons vu couler aucune goutte d'eau dans les robinets, et je suis convaincue que nous n'en verrons pas la couleur avant le début de la saison humide », prédit avec un franc parler remarquable, Ghenima, une femme d'une cinquantaine d'années rencontrée en compagnie d'un groupe de femmes sur le chemin de la fontaine d'un village haut perché de Kabylie, transportant un jerrican d'eau sur le dos et un bidon de 5 litres dans chacune de ses mains. Quelques pas plus loin, c'est Nassim, 15 ans, que nous croisons en train de conduire une bête de somme chargée de quatre jerricans. « Chercher de l'eau est depuis quelques années déjà la corvée que j'accomplis presque quotidiennement, pendant toute la période des vacances scolaires. Ces jours-ci, c'est plusieurs fois par jour que je pars chercher l'eau à la fontaine, car c'est bientôt le mariage de mon frère et les besoins de la famille en eau augmentent évidemment », a annoncé le jeune garçon comme pour dire : « Voici à quoi se résume mes vacances ». Dans une tentative d'expliquer ce manque terrible de cette dernière rare qui rend la vie dure à des populations entières, malgré les sommes colossales qui ont avoisiné les 20 milliards de dollars, déboursés pendant la période 2005-2009 par le secteur de l'hydraulique et autant d'argent alloué pour les 5 années à venir, les responsables locaux font savoir que pour résoudre ce problème de manque d'eau dans les zones rurales, il y a lieu d'investir dans la réfection des réseaux de distribution en premier lieu, car la région regorge d'eau. « Notre problème est que les conduites d'eau qui sont pour la plupart vétustes cèdent à la moindre pression des eaux. Pour y remédier, il faut d'abord localiser les fuites puis procéder aux réparations proprement dites. Entre-temps, il nous arrive souvent qu'une autre fuite se déclare avant même que nous terminions la première », a déploré notre interlocuteur en charge du service de l'hydraulique dans une commune de Béjaia.

Même si les méthodes d'accès à l'eau potable diffèrent pour ce qui est de la ville, le casse-tête reste toutefois le même. Les résidents des zones urbaines de l'intérieur du pays font dans la débrouille, soit en achetant ce liquide précieux auprès des « marchands ambulants de l'eau » qui sillonnent les quartiers avec des camionnettes ou alors en s'approvisionnant au niveau des sondes généralement dépendant des mosquées ou des bains maures.

Une réalité qui se présente avec plus de complexité dans les régions du sud du pays et celles des Hauts Plateaux où les sources d'eau sont difficilement accessibles, car elles se situent loin des localités et hameaux et sur des profondeurs allant jusqu'à des dizaines de mètres.

Hafid M.

Absence de certains médicaments en Algérie Inquiétude chez de nombreux patients

■ L'Algérie pénalisée par la facture de l'importation des médicaments avait pris la décision d'interdire l'importation des médicaments produits localement.

Par Nacera Chenafi

A cet effet, il y a eu un engagement de la part des opérateurs nationaux, notamment Saidal spécialisé en génériques, d'alimenter le marché national. Cependant, il y a quelques semaines, il a été constaté l'absence de certains médicaments, notamment des corticoïdes et des cardiovasculaires. Une situation qui a perturbé les malades, les pharmacies et même les médecins dans les hôpitaux. Et pourtant, durant les premiers mois de l'année en cours, l'Algérie a importé pour 908 millions de dollars de médicaments et produits pharmaceutiques, contre 801,9 millions au premier semestre de 2008.

Après un tour dans certaines pharmacies au niveau de la capitale, on a constaté l'absence de la vitamine C (UPSA C) dans les officines. Interrogé sur cette absence, un pharmacien nous dira qu'il y a une grande pénurie de ce médicament dans tous ses genres même celui fabriqué localement. Les diabétiques sont également touchés par cette perturbation avec l'absence du Diamicon et du Glucophage 500 mg. Concernant ce dernier, il nous a été expliqué qu'il est importé

mais de petits quotas sont distribués mais restent insuffisants. A savoir que Saidal produit le générique mais les malades cherchent le produit importé, c'est ce que nous a affirmé un des pharmaciens.

Il a été constaté aussi l'absence de la théophylline utilisée par les asthmatiques, et Sintrom et Aldactazine, prescrits en cardiologie. S'agissant de Sintrom, un pharmacien nous dira que la distribution de ce médicament connaît une grande perturbation depuis le début de l'économie de marché. Il y a lieu de souligner que cette perturbation ne touche pas uniquement Alger mais d'autres wilayas ont également signalé cette pénurie.

Mais pourquoi y a-t-il cette perturbation dans l'alimentation des officines ? S'agit-il d'une mauvaise gestion ou bien est-ce une conséquence logique de l'interdiction des médicaments produits localement et que la production locale ne peut pas assumer la demande du marché national ? A savoir que la production nationale n'assure que 30 % des besoins du marché local et les quelques industriels existants font face à de simples importateurs. D'autre part, l'Algérie ne compte pas plus de 54 fabricants de médicaments, contre 121 importateurs.

Contacté par téléphone afin d'avoir des explications sur cette situation, le président de l'Union nationale des opérateurs pharmaceutiques (UNOP), Ziad Omar, nous dira que l'explication de cette absence de certains médicaments relève de la responsabilité du ministère de la Santé qui doit savoir qui sont les producteurs et les importateurs qui sont à l'origine de ces failles et n'assument pas leurs engagements envers la demande du marché national. Il dira également que c'est au ministère de définir si ces produits qui manquent sont importants ou non. Il ajoutera que ses engagements comme opérateur sont totalement assumés.

Il faut savoir que l'Algérie, qui importe 70 % de ses besoins en médicaments, cherche à réduire sa facture d'importation dans ce secteur qui est passée de 500 millions de dollars en 2000 à 1,85 milliard en 2008, d'après les chiffres officiels.

Contactés par téléphone deux fois pour avoir des explications, les services de ministère de la Santé nous ont informés que le responsable de la communication était en réunion à huis clos. Et après avoir su qu'il s'agissait d'avoir des explications sur l'absence de certains médicaments dans

les officines, ils nous ont demandé de leur laisser notre téléphone personnel afin qu'ils puissent nous contacter. Mais aucune réponse ne nous a été communiquée.

De leur côté, les groupes pharmaceutiques internationaux ont très peu investi en Algérie car les grands groupes ne sont présents que pour vendre leurs produits sans aucune perspective de partenariat, de recherche ou d'investissement. Le gouvernement est revenu à la charge avec l'obligation faite aux importateurs de médicaments d'investir, deux ans après leur installation, dans les unités industrielles nationales en échange des licences d'importation. A rappeler que cette décision a été prise pour la première fois en 1997. Une obligation qui a été annulée en 2005 dans le cadre des démarches entreprises par l'Algérie pour son adhésion à l'OMC. A savoir que l'Algérie est résolue à interdire l'importation de 800 produits pharmaceutiques en 2012 contre 300 actuellement. Cependant, rien n'a encore été constaté dans l'application de cette obligation d'autant que les patients font face à une absence de certains médicaments.

N. C.

Ph. > D. B.



L'édito du Jour

Mauvais formateur et vrai coupable

Par Aïssa Khelladi

A lors que la canicule embrase le pays, les routes continuent à tuer par centaines chaque mois. L'Etat ne sait plus où donner de la tête pour arrêter l'hémorragie. Multiplication des sanctions de toutes sortes, y compris pénales, mesures dissuasives comme le retrait systématique du permis pour contraindre le contrevenant à s'acquitter de son amende dans les délais prescrits, érection de «barrages» policiers et profusion de radars dont les automobilistes insoucians ne tiennent même plus compte, on songe à présent à expérimenter des méthodes qui ont fait leurs preuves en Europe, comme le «permis à points». Mais cela suffira-t-il ? Le phénomène des accidents de la route a pris une telle ampleur dans notre pays, le classant parmi les plus mauvais exemples de la planète, avec quelque quatre mille morts annuels, que des mesures sévèrement appliquées, comme la sanction au dernier degré de la conduite en état d'ivresse, ou l'interdiction de l'usage du téléphone dans la voiture, ne semblent pas donner les résultats escomptés. S'il y a une explication à cette situation, on doit pouvoir la trouver dans le laxisme avec lequel on continue à tolérer les excès de vitesse. Le problème est là. L'alcool, la voiture neuve, l'usage du portable, la multiplication des autoroutes, ne sont que des facteurs aggravants. A la base, l'excès de vitesse est seul responsable de l'hécatombe annuelle que connaît le pays. Et dans la plupart des cas, les statistiques le montrent clairement, c'est le sens civique qui en est la principale cause. La solution la plus urgente consiste à se tourner vers les auto-écoles qui sont le lieu où cette éducation doit pouvoir être assurée. Quand on sait à quel point les auto-écoles sont devenues l'exact opposé de ce qu'elles devraient être, c'est-à-dire un secteur livré au trafic de toutes sortes, aux passe-droits, aux abus les plus divers souvent en complicité avec l'examineur, ainsi de suite, il n'y a plus à s'étonner du reste. Une réflexion doit être menée là-dessus qui doit aboutir à l'assainissement de ce secteur. Il ne faut pas se contenter des sanctions qui ne touchent pas la racine du mal mais seulement son apparence. Les auto-écoles, aussi bien que les examinateurs, doivent pouvoir rendre des comptes sur les conducteurs qu'ils ont soi-disant «formés» et à qui ils délivrent tous les jours des «permis de tuer» en toute impunité. N'importe quelle petite étude statistique dévoilerait les vrais coupables, car heureusement il y a aussi tous ceux qui font leur travail avec honnêteté. N'importe quelle inspection inopinée permettrait de confondre les auteurs de l'octroi des permis de complaisance – qui se négocient de notoriété publique autour de 15 000 dinars dans de nombreuses auto-écoles. En négligeant tout contrôle sur ce secteur, ce sont ceux-là, les bons formateurs, qu'on pénalise au bout du compte. A. K.

Revue des sanctions, permis à points...

Les catégories concernées

■ La restructuration du régime des sanctions prévues, l'introduction du permis à points, l'instauration du permis probatoire à la place de l'attestation provisoire de conduite et l'introduction de brevets professionnels pour les transports publics de voyageurs et de marchandises, ce sont là les points essentiels que Tahar Messouad Nacer, directeur de la circulation au ministère des Transports, a débattus hier matin sur les ondes de la Radio nationale.

Par Hind Bensaïd

Chaque année, plus de 4 000 morts et 60 000 blessés sont la cause des accidents de la route. Afin de réduire ces chiffres alarmants, une ordonnance a été adoptée il y a quelques jours par le Conseil des ministres relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière.

A ce propos, M. Messaoud Nacer dira que «l'amendement de cette loi et l'aggravation des sanctions qui en découlent constituent une réponse à l'impunité des gens qui ne s'acquittent pas de leurs amendes». Il poursuivra à cet effet que «l'ensemble des sanctions a été revu à la hausse, qu'il s'agisse de la durée de suspension, de la durée d'emprisonnement ou des amendes».

Concernant les peines d'emprisonnement, il affirmera qu'elles ont été revues à la hausse en particulier certaines catégories d'usagers, à savoir les conducteurs des véhicules de transport en commun, de marchandises et de matières dangereuses. En fait, c'est une particularisation qui s'est imposée étant

donné que «cette catégorie de conducteurs est impliquée dans 15% des accidents de la route spectaculaires qui génèrent un nombre important de victimes». Dans ce sens M. Messaoud Nacer dira que «12 décès sur la route sont comptabilisés chaque jour en Algérie». Laquelle particularisation intervient surtout en cas de conduite en état d'ivresse desdits conducteurs et ayant causé un homicide «involontaire!» sont passibles d'une peine d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans et d'une amende variant de 500 000 DA à 1 million de dinars. Pour leur part, les conducteurs de véhicules de tourisme, dans pareils cas, seront passibles d'un emprisonnement de 2 à 5 ans, et seront imposés d'une somme oscillant entre 100 000 et 200 000 DA. Il est à signaler toutefois que le taux d'alcoolémie toléré à l'avenir est de 0,20g/l au lieu de 0,10. S'agissant des contraventions et des délais d'acquiescement qui leur sont impartis, le directeur de la circulation déclarera que «lorsqu'il s'agit d'une infraction grave, le contrevenant dispose de 48 h pour payer son amende».

Ajoutant que lorsqu'il s'agit de «contraventions forfaitaires, les amendes sont désormais passées de 2 000 à 5 000 DA» et que «les contrevenants disposent d'un délai de 10 jours. Passé ce délai, le permis de conduire est transmis à la commission des suspensions qui va de facto procéder à sa suspension pour une durée de 2 mois». Laquelle commission sera réaménagée dans son organisation et son fonctionnement. Pour ce qui est de la classification des délits commis sur la route, M. Messaoud Nacer expliquera que «les infractions ont été listées en 4 degrés selon leur gravité». Poursuivant qu'«il y a 60 contraventions qui ont été listées auxquelles des amendes précises ont été affectées». Toutes sont immédiatement passibles de rétrocession du permis de conduire. Précisant à ce propos qu'une dizaine d'infractions sont passibles de 3 mois de suspension, 17 autres sont passibles de 6 mois. Ont été également répertoriés 12 délits pour lesquels s'effectue le retrait du permis pour une durée d'une année, 3 autres pour lesquels le retrait va jusqu'à 2 ans, 1 délit de 3 ans et 3 délits

graves pour une durée de 4 années. L'annulation du permis de conduire est aussi prévue dans ces nouvelles mesures. Les amendes liées aux délits d'excès de vitesse, considérés comme premiers responsables des accidents de la route, sont passées de 10 000 à 50 000 DA. Interrogé à propos de la durée du retrait du permis de conduire, le directeur de la circulation affirmera que cette dernière sera ramenée à «4 années nonobstant des peines d'amendes et d'emprisonnement prévues par la loi». Par ailleurs, d'autres principes ont été introduits dans ces nouvelles mesures, tels le permis à points et le permis probatoire dont l'application est immédiate en remplacement de l'attestation provisoire de conduite. Par contre, le permis à points qui n'est qu'un encadrement pédagogique qui permet de sanctionner graduellement le contrevenant, sa mise en place est en préparation, car elle est subordonnée à d'autres éléments dont le fichier national des infractions, le fichier national des cartes grises et le fichier national du permis de conduire. H. B.

La direction dépose plainte et les dissidents ripostent par un livre noir

Ali Brahimi promet des révélations sur Saïd Sadi

■ La crise qui secoue le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) se corse davantage.

Par Aomar Fekrache

Le parti a décidé de poursuivre en justice ses propres députés, à savoir Tarek Mira et Ali Brahimi. Une plainte à leur encontre vient d'être déposée par le président du parti Saïd Sadi et Mohcine Belabbès, chargé de la communication. On accuse les deux cadres militants pour «diffamation». Cette décision a été prise suite à la traduction des deux députés devant «la commission des conflits ayant tranché définitivement leur cas cette semaine, les deux compères auront à répondre de leurs propos devant la justice» écrit-on sur le site internet du parti. Contacté, M. Brahimi affirme avoir appris la nouvelle par voie de presse. «Ce verdict prononcé à mon encontre sans que je ne sois mis au courant renseigne sur le fonctionnement du parti» a-t-il déclaré. Quant au dépôt de plainte, il dira : «Nous avons des preuves de tout ce que nous avons déclaré dans la presse.» M. Brahimi qui déclare qu'il ne va pas se laisser faire face au

président du parti explique que «Saïd Sadi a commencé dans le champ politique avant d'entrer dans le champ pénal». «Il est le seul président de parti à avoir violé le secret des correspondances des députés», un précédent très grave qui fera qu'il – Saïd Sadi – «terminera sa carrière dans les tribunaux». M. Brahimi tout en réaffirmant qu'il ne «cautionnera jamais les pratiques du premier responsable du parti» révèle qu'un «livre noir sur le docteur Sadi est fin prêt et sera disponible dans les librairies avant l'automne prochain». Un ouvrage dans lequel les opposants au président du RCD promettent de faire des révélations et rendre publiques des vérités sur la gestion du parti. La formation de Saïd Sadi qui passe par des moments difficiles depuis l'élection présidentielle d'avril passé, n'en est pas à sa première. Il y a quelques jours, c'était un élu à l'APC de Béjaïa, Karim Chekal, qui a payé les frais de son opposition à la ligne tracée par le président. Ce militant a été suspendu le 12 juillet après avoir affiché son soutien à Djamel



Ph. > Karim/J.A.

Fardjallah, – un des premiers dissidents – et exprimé son refus à l'option de remplacement de l'emblème national par un drapeau noir. La suspension de cet élu, faut-il le rappeler, n'est pas passée inaperçue puisque des militants ont adressé une lettre à la direction du parti, dans laquelle ils ont tenu à dénoncer cette décision. Un incident

parmi d'autres qui révèle le climat tendu qui règne actuellement au sein du Rassemblement pour la culture et la démocratie. La gestion du parti par l'actuel président est de plus en plus contestée alors que la direction nationale parle de députés qui «jouent les victimes après leurs forfaits» et «squattent les titres de presse les plus serviles pen-

dant deux semaines mêlant cynisme et contre-vérités». Des déclarations qui comportent beaucoup d'intransigeance et renseignent sur l'absence de volonté de règlement de la crise par la voie du dialogue et de la concertation. Ce qui va, à coup sûr, compliquer encore davantage cette crise qui dure déjà depuis plusieurs mois.

Ao. F.

TIZI OUZOU

Des habitants d'Issiakhen Oumedour délogés de force de la RN 12

LES FORCES de l'ordre ont intervenu hier matin pour rouvrir de force la RN 12 à hauteur du village Issiakhen Oumedour (Oued Aïssi), 7 km à l'est de la commune de Tizi Ouzou. En effet, la force publique a été sollicitée par les autorités pour dégager ce tronçon routier bloqué dans la matinée par des habitants dudit village en guise de protestation contre la non-prise en charge de plusieurs revendications liées à leur cadre de vie, comme le raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'eau potable et la réalisation d'une polyclinique. Cette nouvelle action avortée par les forces anti-émeutes intervient moins d'une semaine après leur dernier blocage de cette route pour les mêmes revendications. En effet, dimanche passé, le maire de Tizi Ouzou s'était déplacé sur les lieux pour rassurer les contestataires quant à la prise en charge des problèmes posés mais les habitants de Issiakhen Oumedour sont revenus hier à la charge en accusant les autorités de promesses sans leur concrétisation. Par ailleurs, non loin de Oued Aïssi toujours sur la RN 12, des locataires de la cité dite Ameyoud sur la route menant au village Ihesnaouene dans la nouvelle ville de Tizi Ouzou ont bloqué la RN 12 à hauteur de la rocade sud pour demander le lancement d'aménagement urbain de leur cité. Fort heureusement que le déplacement du directeur de l'urbanisme et du chef de la daïra qui ont promis la prise en charge de leur revendication a persuadé les protestataires de rouvrir la route à la circulation sans recourir à la force publique.

Hamid M.

El Islah Djamel Abdeslam dans les wilayas de l'Est

Le Mouvement El Islah est en quête de nouvelles adhésions et d'un meilleur déploiement sur le terrain. Depuis jeudi passé, le SG du parti, Djamel Benabdeslam, est en tournée dans les wilayas de l'est du pays dans le cadre du bureau constitutif de wilaya. Le SG du parti s'est dirigé par la suite vers Guelma où il a animé une rencontre régionale ayant rassemblé les présidents des bureaux de wilaya d'El Taref, Guelma, Constantine, Oum El Bouaghi

et Annaba. Entre autres points abordés, la manière avec laquelle sera réalisé un meilleur déploiement du parti et la question de recrutement de nouveaux adhérents. Un séminaire sur «Le travail politique islamique en Algérie, défis et horizons» a été organisé par le bureau de la wilaya de Guelma et animé par le SG du parti. Il est à préciser que le Mouvement El Islah compte rebondir et s'imposer davantage sur la scène politique nationale. Après sa participation à

l'élection présidentielle à travers son ex-secrétaire général, Djahid Younsi, cette formation islamiste commence d'ores et déjà à préparer les échéances à venir. Outre le changement opéré à la tête de la formation, l'organisation d'une université d'été il y a quelques semaines, El Islah veut jouer un rôle déterminant à l'avenir. Les responsables du parti ne cessent de le répéter et comptent sur une meilleure organisation interne du parti à l'échelle nationale pour ce faire. A.F.

Secteur des assurances
au 1^{er} trimestre 2009

Le privé occupe une plus grande part de marché

■ Les assureurs publics perdent des parts de marché que le privé récolte en raison de la baisse des parts de l'assureur CASH.

Synthèse Fella M.

La baisse est essentiellement due à la perte de parts de marché de la CASH, en raison de la baisse de la production en incendie du fait du décalage dans l'enregistrement du contrat de la Sonatrach, explique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture rendu publique. Les entreprises publiques d'assurances se retrouvent avec 77% de parts de marché contre 79% au premier trimestre de 2008 contre une part des entreprises privées qui a atteint près de 23% de la production globale du trimestre contre 20% en 2008.

La branche Incendie, Accidents et Risques Divers (IARD), la plus rentable habituellement, a enregistré une baisse de -10,4%. « Cette catégorie qui regroupe des risques hétérogènes présentant de fortes variations en termes d'évolution du chiffre d'affaires selon les types d'activités concernés, a connu globalement une baisse du chiffre d'affaires de 10,4% comparativement au même trimestre de l'année précédente (+36%) », argumente le CNA.

« Cette baisse provient essentiellement de la "contre-performance" de la branche incendie des risques industriels qui détient plus de 60% du chiffre d'affaires de la branche IARD, et qui a marqué une baisse de près de 7%, expliquée essentiellement par le décalage dans la souscription des contrats de Sonatrach (prime enregistrée au premier trimestre de 2008 pour une année, au 1^{er} trimestre de 2009 la prime enregistrée correspond à une période de six mois, le renouvellement en 2009 étant prévu pour le troisième trimestre de l'année). Hors contrat Sonatrach, la branche a connu une hausse de plus de 25% », ajoute-t-on de même source, prédisant aussi que « la branche Engineering » a également enregistré une baisse de 24% du fait du retard accusé dans la concrétisation de certaines affaires importantes liées en grande partie au programme d'investissements publics. Les deux branches Incendie et Engineering, qui constituent l'essentiel des risques industriels détiennent près de 80% du portefeuille de la branche « IARD ».

Par ailleurs, poursuit-on, « les autres branches connaissent

également une évolution et en particulier : -40% pour la branche « Responsabilité civile générale », -18% pour la branche « Catastrophes naturelles CAT NAT » (qui détiennent chacune près de 5% du portefeuille de la branche IARD), plus de 15% de hausse pour les garanties vol, bris de glace et dégâts des eaux ».

Pour sa part, l'assurance contre les catastrophes naturelles, en dépit de son caractère obligatoire instituée dès 2004, ne semble pas avoir eu les effets escomptés, et cela, malgré les sinistres enregistrés en 2008, qui ont occasionné des dégâts considérables, entraînant en principe un engouement de la population à contracter cette assurance, note le CNA.

Le maritime au secours de l'assurance «Transport»

L'autre branche ayant connu une baisse similaire est celle du «Transport», de près de -10%. Cette branche a connu durant le 1^{er} trimestre 2009 une baisse de 9,9% qui est justifiée essentiellement par la forte diminution de la production en assurance «corps aérien», du fait du décalage dans la comptabilisation de la prime du contrat d'«Air Algérie». Cette baisse a cependant été amoindrie par l'évolution du chiffre d'affaires de l'assurance du transport maritime avec +16% dans la branche «corps de navires» et +4% de la production en assurance du transport de marchandises par voie maritime, qui «représente près de 60% de l'assurance transport», souligne la même source.

Le CNA rapporte aussi que la hausse de 4% du chiffre d'affaires en «facultés maritimes» ne semble pas suivre celle, plus importante, du volume des importations qui a connu au 1^{er} trimestre 2009 une augmentation de 17,8% par rapport aux résultats du premier trimestre 2008. Il explique cette situation, d'une part, par «le report lors des émissions de polices importantes en transport de facultés en rapport avec les projets d'investissements initiés par les pouvoirs publics. D'autre part, la sous-tarifification des risques, induite par le jeu de la concurrence aurait également un impact sur le niveau des primes afférentes à cette branche».



Conseil national des assurances (CNA) à Alger

L'assurance agricole en progression

La branche des assurances agricoles a connu une progression de +65,3% en raison de «la forte évolution de la production végétale», selon le Conseil national des assurances (CNA).

Cette production représente près des deux tiers du chiffre d'affaires de la branche «L'octroi du crédit «RFIG» aux producteurs céréaliers, qui doivent contracter une assurance pour couvrir les différents risques de leurs activités et récoltes, notamment contre les incendies et les catastrophes naturelles, conjugué à une incitation majeure à savoir l'augmentation du prix d'achat des céréales par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) poussant les agriculteurs vers la céréaliculture auraient commencé à avoir un impact positif sur le chiffre d'affaires de la branche.

Assurances automobiles en hausse de 23,2% en dépit de la taxe

La branche automobile affiche ce trimestre une hausse de 23,2% (18,4% au 1^{er} trimestre 2008).

Près de 82% des primes de l'assurance automobile, soit 8,4 milliards de dinars, correspondent à la couverture des garanties facultatives. Leur chiffre d'affaires est en hausse de 25%, alors que la garantie de responsabilité civile a connu une hausse moindre, de 16%, due en grande partie à l'augmentation du tarif RC obligatoire (15% au 31 mars 2009).

Le Conseil argumente dans sa note que «cette hausse qui a induit une évolution du chiffre d'affaires de la garantie «Dommages Collision» (dont la prime est indexée sur la prime RC) a eu une incidence sur le chiffre d'affaires de la branche estimée à quelque 4 points de croissance supplémentaires. Durant ce premier trimestre, la vente de véhicules neufs a connu une hausse de 18,7% comparati-

vement à la même période de 2008, renforçant ainsi le chiffre d'affaires de l'assurance automobile, et plus particulièrement des garanties facultatives notamment celles prescrites dans le cadre de l'octroi d'un crédit automobile. Ce marché en évolution, non freiné par la taxe, ni par le recul des crédits à la consommation, pourrait cependant reculer dans l'avenir (les importations de véhicules ont baissé durant ce trimestre (-7,6%) par rapport au 1^{er} trimestre de 2008)».

Hausse des accidents, hausse des dommages

Les principaux indicateurs en matière d'accidents de la route affichent, à la fin de ce premier trimestre, une hausse du nombre d'accidents (+2,9%) par rapport à la même période de 2008. Le nombre de blessés (13 814) a connu une stabilité, alors que le nombre de tués (951) a marqué une baisse de 2,7%, signale la note du CNA.

Parallèlement, la fréquence des sinistres déclarés aurait connu une hausse plus importante de l'ordre de 7% ce trimestre, liée à la fois aux sinistres matériels et corporels. Il faut signaler que les sinistres matériels représentent 95% (en nombre de déclarations ou de règlements), et 63% (en montants des règlements) du total des sinistres de la branche (chez le leader notamment qui détient 37% du marché automobile au 1^{er} trimestre).

Assurances de personnes : croissance de 7%

Avec une part de 8% du chiffre d'affaires total du marché et une hausse de 6,8% par rapport à la même période de l'année précédente (+24% en 2008), les assurances de personnes n'ont contribué que pour 3,5% à la production additionnelle du secteur. La croissance de la production de l'assurance grou-

pe commence modestement l'année (+2%) alors que les assurances prescrites par les banques (assurance «remboursement crédit») ont connu une hausse plus importante de 11%. Ces deux branches constituent l'essentiel du portefeuille de la branche des assurances de personnes et ont détenu sur ce trimestre 44% et 41% de parts respectivement.

Assurance-crédit : Une baisse de 33,6%

Le chiffre d'affaires de la branche qui comprend l'assurance-crédit à l'exportation et assurance-crédit interne (SGCI, CAGEX et CAAT essentielle) est globalement en baisse de 33,6% durant ce premier trimestre, indique le CNA en précisant que ce recul de l'activité provient avant tout de la baisse constatée dans la production de l'assurance du crédit à la consommation du fait du non-renouvellement de conventions arrivées à échéance avec certaines banques. L'assurance du crédit à l'immobilier a connu par ailleurs un ralentissement de la production (+2%).

Il faut signaler que le crédit aux particuliers qui compte le crédit immobilier et celui conçu à la consommation a représenté un montant de 250 milliards de dinars en 2008 (dont 150 milliards de dinars pour le crédit immobilier), soit environ 10% des engagements des banques de la place. Ce pourcentage pourrait diminuer suite aux nouvelles orientations qui contraindraient les banques à revoir leurs critères d'octroi des crédits à la consommation. Cette situation entraînerait une baisse du chiffre d'affaires de cette assurance, déjà en détérioration ainsi que de celui des assurances des branches «automobile» et «assurances de personnes» (garantie décès) qui constituent des préalables à l'octroi de crédits par les banques. F. M.

L'élément humain est déterminant

Les causes des incendies de forêt en Algérie

■ A la différence des autres régions du monde, le feu se déclare rarement de façon naturelle dans la région méditerranéenne. En outre, l'unique cause naturelle des incendies de forêt, la foudre, y est peu fréquente (1 à 5%) des cas, selon Le Houerou (1987), voire 4 à 7% (Peyre, 2001). L'absence de phénomène climatique comme les orages secs ou «lightnings» en est probablement la cause (Alexandrian & Esnault, 1998). Par contre, les causes d'incendies révèlent un fort impact des actions anthropiques, tant par négligence qu'intentionnellement.

Selon Rebai (1982), les causes d'incendies en Algérie pour la courte période 1979-1982 (4 ans) sont réparties comme suit : inconnues, 56,7 % ; volontaires, 16,3 % et involontaires, 27 %. On remarque d'une part, l'imprécision des catégories de causes qui sont plus que vagues (volontaires, involontaires), d'autre part, le taux très élevé des causes inconnues par rapport aux données historiques, près de 57 % contre seulement 30-35 %.

Pour la période plus récente de 1986-2002 (17 ans), les données disponibles qui portent sur un nombre total de 21 578 feux, montrent que la part des incendies d'origine inconnue est en progression exponentielle et regrettable, elle est comme on l'a vu plus haut de 75,8 %, sur le total des incendies déclarés. De plus, ces feux ont parcouru en tout 68,5 % de la surface incendiée durant cette période (tableau suivant). Tout d'abord, on constate que l'on est loin de la précision de la base de données Prométhée, en ce qui concerne les diverses catégories. D'autre part, étonnamment, le même degré de proportionnalité existe entre les surfaces brûlées et les nombres de feux en Algérie, puisque leur coefficient de corrélation linéaire est de 0,989 !

Importance des incendies de forêt par catégories de causes en Algérie (Période 1986-2002)

Catégories de causes	Nombre de feux	%	Superficie incendiée (ha)	%
Inconnues	16 364	75,8	408 310	68,45
Intentionnelles	4 479	20,7	166 072	27,84
Accidentelles	232	1,07	12 527	2,10
Imprudences	503	2,33	9 475	1,59
Total	21 578	100	59 6384	100

(Source : DGF, 2002)

Il ressort à la lecture de ce tableau que les incendies intentionnels (ou volontaires), difficilement identifiables, représentent un taux important (20,7 %) pour le nombre de feux, bien que ce chiffre soit loin de la réalité, toutes les causes de cette nature n'étant pas déclarées (feux sécuritaires). Dans le cas qui nous intéresse, ils ont détruit, à en croire les données disponibles, 27,84 % des superficies brûlées au total.

Les incendies «involontaires», c'est-à-dire accidentels et par imprudence, regroupent en Algérie diverses causes (régénération des parcours, incinération des chaumes, chercheurs de miel sauvage, bergers, échappement de véhicules, fumeurs, etc.), sont peu nombreux et ne représentent que 3,4 % de l'ensemble des feux identifiés, pour une surface brûlée cumulée de 3,69 %. Il convient de souligner, en particulier, que les chercheurs de miel sauvage peuvent mettre en péril les massifs forestiers, car la méthode traditionnelle et artisanale, qu'ils utilisent, consiste en la fumigation de l'essaim d'abeilles découvert dans un arbre, à l'aide de bouse de vache séchée, mettant ainsi en flammes la base du tronc de l'arbre (DELACRE & TARRIER, 2000). Un tel feu dégénère assez souvent en incendie de forêt plus ou moins incontrôlable.

Enfin, l'unique cause naturelle des incendies de forêt, la foudre, reste une cause très rare et occulte en Algérie, elle n'apparaît même pas dans les statistiques précitées (17 ans), même dans les régions montagneuses, à cause sans doute de la rareté des orages d'été. Ce qui est éga-



Ph. > Karim B./J.A.

lement le cas au Maroc, mais pas en Tunisie. D'une façon générale, les causes avancées par les services des forêts en Algérie, et même ailleurs, sont spécialement les conditions climatiques, à savoir une faible hygrométrie et une sécheresse persistante, qui ont marqué ces dernières années (MEDDOUR-SAHAR, 2008).

L'explication de l'origine du feu de forêt par le seul fait climatique ne doit, néanmoins, pas être le seul argument à invoquer. D'autant que, comme le signale FAVRE (1992), il faut répéter avec force que, quelle que soit l'intensité de la sécheresse ou la force du vent, la combustibilité des essences ou l'état d'embroussaillage d'un peuplement, il n'y a pas d'incendie s'il n'y a pas de mise à feu par accident, négligence ou volonté criminelle. Il ne faut pas confondre la cause d'ignition (mise à feu), avec les facteurs aggravants, sécheresse, sirocco, embroussaillage, qui sont dits «causes structurelles». C'est pourquoi l'analyse doit s'atteler à cerner les différentes causes et à les hiérarchiser afin d'orienter efficacement les moyens de prévention, sinon de lutte.

Compte tenu de l'importance de la connaissance des causes pour la définition des politiques adéquates de prévention, les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants. On voit bien que les efforts consentis pour la détermination des véritables origines restent insignifiants devant l'importance des dégâts occasionnés.

Pour LEONE (1990), la sous-évaluation des causes peut aboutir à un diagnostic incomplet du phénomène, surtout lors du choix des mesures préventives et disciplinaires qui peuvent s'avérer inadéquates, sinon néfastes à la réalité du terrain. Il est de ce fait primordial d'accorder dorénavant une attention toute particulière aux mesures de prévention, car décider du choix de ces mesures sans élucider les causes est un non-sens. VELEZ (2001) souligne, d'ailleurs, que l'orientation de la politique de prévention d'une manière efficace passe inéluctablement par une meilleure connaissance des

causes de feu. Cette recherche des causes des incendies doit être systématisée et scientifiquement étayée.

En effet, la résorption de certaines causes d'incendie passe par une identification et une appréciation précise des situations, des personnes et des groupes d'activités générateurs de risque. Il est ainsi plus facile de cibler les personnes et de faire passer un message d'information ou de responsabilisation.

L'analyse des causes d'incendies et de leur importance relative, en Algérie (période 1986-2002), met en évidence l'insuffisance des résultats acquis en matière d'identification des sources de départs de feux. Ceci montre les efforts qui doivent être entrepris pour cerner au mieux les causes des incendies de forêt et réduire au minimum leurs effets. Une recherche plus active des causes aurait certainement un effet de prévention marqué.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler la marginalisation dont fait l'objet la population riveraine, qui se manifeste et répond souvent à cette exclusion et à l'application d'une législation répressive, par des mises à feu des forêts. Cet état de conflit permanent entre le forestier et le riverain a rendu celui-ci indifférent à la forêt et à sa protection contre les incendies, et a contribué aussi à l'augmentation du nombre d'incendies volontaires, allumés généralement par ces mêmes riverains en signe de vengeance contre les pouvoirs publics que symbolisent cette forêt, dont les droits de jouissance leur sont interdits. Une politique de conciliation serait probablement une autre mesure à prendre plus payante ; il suffit pour s'en convaincre de regarder l'exemple du Maroc, ou même de la Tunisie.

* Extrait d'une étude publiée par Ouahiba MEDDOUR-SAHAR, Rachid MEDDOUR et Arezki DERRIDJ (juin 2008)



Cyberparc de Sidi Abdellah

Des experts en management pour relancer le projet

■ *Après un blocage qui aura duré plusieurs années, le projet de la réalisation d'une nouvelle ville à Sidi Abdellah est relancé une nouvelle fois. Cette fois-ci c'est la wilaya d'Alger qui a pris les commandes afin de booster ce grand projet pour l'extension de la capitale.*

Par **Sofiane Abi**

En effet, selon une source proche de la wilaya d'Alger, des experts en management ont été sollicités par la wilaya afin de relancer le projet de la réalisation du Cyberparc à Sidi Abdellah. Ces experts en management, ayant des connaissances parfaites et très enrichies dans le secteur, ont été regroupés en une commission de consultants pour

promouvoir le projet dans cette commune. Ces derniers ont pour mission la conception et la mise en œuvre d'une stratégie d'attractions et d'investissements directs étrangers et nationaux dans le marché algérien des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le Cyberparc de Sidi Abdellah. De son côté, la wilaya d'Alger indique, qu'aujourd'hui, il est devenu tellement important d'enrôler des experts en management dans des projets

similaires à celui du Cyberparc de Sidi Abdellah. Les managers ont toujours un appui fort dans les grandes entreprises et dans chaque projet, ils peuvent ramener une sorte de système d'aides à la prise de décision, auquel concourent beaucoup d'éléments. Si on évite cet aspect, celui bien entendu des experts en management, il y a de fortes chances de ne pas prendre une bonne décision ou de prendre une décision qui risque de contraindre l'évolution du projet lui-même. D'autre part, la future ville de Sidi Abdellah devait accueillir près de 150 000 habitants dans un premier temps, et ce, pour 30 000 habitations réparties sur une surface de plus de 1 000 hectares. Comprenant la réalisation de plusieurs immeubles «intelligents», ce projet très ambitieux pour cette ville, est destiné surtout aux opérateurs étrangers et nationaux, et à un degré moindre aux citoyens. Par ailleurs, le Cyberparc de Sidi Abdellah sera un parc technologique de classe mondiale qui offrira une infrastructure de pointe et des services aux entreprises et institutions. Pionnier dans le domaine, le Cyberparc servira de plaque tournante pour la grappe des TIC. L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDT) gèrera dans un premier temps le Cyberparc. Cette dernière a été plébiscitée par l'ex-ministre des Télécommunications,

M. Haïchour.

Un projet qui date de l'époque de Rahmani

Le projet de la réalisation de la nouvelle ville de Sidi Abdellah date, faut-il le rappeler, depuis près de treize ans, plus particulièrement de l'époque du Gouvernorat d'Alger, dirigée par Chérif Rahmani, aujourd'hui, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Ainsi, le projet n'a toujours pas la lumière et ce, durant plus d'une décennie. Un retard accablant causé par l'absence d'une volonté claire de la part des responsables locaux. Certes, le projet lui-même est chiffré par des spécialistes à plusieurs centaines de millions d'euros si ce n'est plus, beaucoup pensent que cette forte somme a été derrière la concrétisation du projet, mais finalement ce n'était pas le cas; aujourd'hui, le problème réside dans la volonté politique des responsables locaux, qui sont derrière le non-aboutissement de ce projet. Il aura fallu attendre donc toutes ces années pour voir enfin le commencement réel du projet. Un nouveau décollage qui explique une volonté plus dynamique affichée par les responsables de la wilaya d'Alger, car il est grand temps aujourd'hui que ce projet décolle enfin.

S. A.

Une perte sèche pour la direction des Impôts d'Alger 10 000 locaux commerciaux fermés dans la capitale

SELON une source proche de la wilaya d'Alger, près de 10 000 locaux commerciaux sont actuellement fermés dans plusieurs communes d'Alger, alors que 140 000 autres locaux sont ouverts au public. Cette situation a mis en difficulté la direction des Impôts d'Alger qui parle d'une perte sèche de plusieurs milliards de centimes. Ces 10 000 locaux aujourd'hui fermés à Alger ont causé un autre problème de taille pour les habitants. En effet, il s'agit du problème de santé publique, plus particulièrement celui de l'hygiène. En fait, plusieurs rats et autres cafards ont envahi plusieurs maisons et appartements situés à proximité de ces locaux fermés. Cette situation est vécue par plusieurs milliers de personnes à Alger et seule la réouverture des locaux peut solutionner cette problématique, constate plusieurs habitants. Dans la localité de Bourouba (Hai El Djebel), ce phénomène s'est répandu dans plusieurs quartiers relevant de cette agglomération. A prise d'eau (quartier populaire de Bourouba) près de dix locaux sont fermés. Les raisons de cette fermeture sont simples, nous indiquent quelques habitants. En effet, les propriétaires ont préféré fermer leurs magasins à cause du manque de clients; pourtant, ces gérants ont déboursé des sommes assez importantes pour la location de ces locaux. D'autres locaux qui appartiennent à leurs vrais propriétaires sont fermés sans aucune raison, témoignent d'autre part d'autres citoyens. Cette situation qui sévit à Bourouba se répète dans chaque commune de la capitale. Autrement dit, chaque commune à Alger connaît ce phénomène, mais le plus étonnant c'est qu'il est beaucoup important ces dernières années. Si autrefois, le nombre des locaux fermés à Alger était peu important, aujourd'hui, ce nombre est assez révélateur. Face à ces chiffres, il est important de souligner d'autre part, que d'autres locaux commerciaux, contrairement à ceux cités auparavant, sont réalisés dans plusieurs communes d'Alger. Cette montée spectaculaire du nombre des locaux commerciaux doit être accompagnée par des mesures sévères de la part des services concernés, et ce, pour éviter la perte du contrôle, comme c'est le cas pour les 10 000 locaux aujourd'hui fermés.

S. A.

Sur le vif



Ph. > Karim/J.A.

Météo



22°C / 36°C

Dans la journée : Très ensoleillé

Vent à 24 km/h orientation ONO
Probabilité de précipitations : 0%
Humidité : 44%

Dans la nuit : Clair

Vent à 10 km/h orientation SW
Probabilité de précipitations : 0%
Humidité : 67%

Ph. > D. R.



Tizi Ouzou

La nouvelle ville croule de nouveau sous les ordures ménagères

■ Selon notre interlocuteur, une commission de suivi de cette affaire composée de représentants de la direction locale de l'environnement, de la commune et de la daïra est à pied d'œuvre depuis la semaine écoulée.

Par Hamid M.

Depuis plusieurs semaines, la nouvelle ville de Tizi Ouzou croule sous les ordures qui s'entassent du fait d'un conflit entre la mairie et l'entreprise chargée de ramasser ces ordures dans le cadre d'une concession. Ledit conflit se résume en la demande de cette entreprise de réévaluer le montant de la concession et le refus affiché par les responsables de la commune.

Selon l'un des adjoints du maire de Tizi Ouzou, le montant de la concession «est plus que raisonnable» mais la commune ne se laissera pas faire, en lançant la procédure d'usage afin de résilier le contrat aux torts exclusifs de l'entreprise. Comme première mesure prise par le concessionnaire afin de «rentabiliser» son affaire, la réduction des effectifs et le nombre d'engins mobilisés pour la collecte des ordures ménagères, engendrant l'entassement de ces dernières au niveau de plu-

sieurs quartiers, du fait que le temps mis pour faire le tour de toutes ces artères prenait plus d'une journée. Selon notre interlocuteur, une commission de suivi de cette affaire composée de représentants de la direction locale de l'environnement, de la commune et de la daïra, est à pied d'œuvre depuis la semaine écoulée. Et tout porte à croire que la résiliation du contrat de concession est imminente d'autant que des mises en demeure ont été déjà lancées à l'adresse de cette entreprise. Pour rappel, depuis une année, la municipalité de Tizi Ouzou a concédé l'opération de ramassage des ordures ménagères pour la nouvelle ville à l'entreprise privée basée à Alger, Carom, pour un montant de près de 8 milliards de centimes.

Cette entreprise s'est montrée au début à la hauteur de la tâche, et les habitants de la nouvelle ville ont salué les efforts consentis pour les débarrasser de ce désolant décor de ces dernières années, qui faisait que, compte tenu des

moyens matériels et humains insuffisants de la commune, il était quasi impossible de collecter les déchets ménagers à travers tous les quartiers et villages de Tizi Ouzou en moins de trois jours. Mais voilà, depuis plusieurs semaines, la nouvelle ville retrouve ce vieux décor désolant, alors que la canicule bat son plein depuis plus d'une semaine, mettant la vie des habitants en danger face aux risques de prolifération de maladies épidémiques.

Néanmoins, le nouvel exécutif de l'APC installé depuis près d'un mois, accorde une attention particulière à ce problème et entend trouver des solutions de rechange en cas de résiliation de cette concession, d'autant plus que la commune vient d'acquiescer six bennes tasseuses pour un montant de 2,8 milliards de centimes, n'écartant pas ainsi la reprise de l'opération de collecte des ordures ménagères de la nouvelle ville, surtout que cela va permettre de créer de nouveaux emplois au profit des jeunes de la ville.

H. M.

Pénurie d'eau au village colonel Amirouche d'Akbou /Béjaïa

Les habitants bloquent de nouveau la RN 26

Des dizaines d'habitants du village colonel Amirouche, ex-Richet, relevant de la commune et daïra d'Akbou, sont revenus à la charge hier en obstruant pour la deuxième fois consécutive en quinze jours la RN 26. Les manifestants ont coupé la chaussée au moyen de pierres, de troncs d'arbres et pneumatiques, chose qui a provoqué un énorme bouchon sur cette route à grande circulation.

Ayant reçu des engagements des autorités locales pour la satisfaction de 9 revendications, notamment les plus urgentes il y a deux semaines seulement, les habitants du village, dont la population est estimée à environ 5 000 âmes, sont de nouveau passés à l'action pour réclamer en urgence l'eau qui ne coule plus dans les robinets depuis plus d'une semaine.

Outre cette revendication, ils réclament l'amélioration de leurs conditions de vie notamment la reprise des travaux du projet d'assainissement engagé il y a quelques mois et qui est à l'arrêt depuis un mois, l'alimentation correcte en énergie électrique du village dont le réseau est dépassé vu les chutes et les coupures intempestives de courant, le revêtement et le bétonnage des ruelles du village qui tend à devenir de plus en plus, une grande cité.

Les villageois lancent un appel aux autorités pour les écouter et satisfaire leurs revendications «légitimes», sans quoi, ils feront tout pour se faire entendre. Pour rappel, une pétition avait été signée et adressée aux autorités.

Les signataires n'ont pas omis de demander le raccordement de leur village aux réseaux de gaz naturel et de téléphonie fixe.

A l'heure où nous mettons sous presse, des centaines d'automobilistes, bloqués sur place, ont dû rebrousser chemin et faire un détour de plus de 45 km pour rallier la ville de Béjaïa ou la RN 5 pour rejoindre les wilayas de Bouira et Alger.

Hocine Cherfa

Zemmouri (Boumerdès)

Un chalet détruit par le feu

Le pire a été évité jeudi dernier au site des chalets «Tournier» à Zemmouri à 12 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Boumerdès. Un chalet a pris feu, alors qu'un enfant en bas âge était à l'intérieur. Ses parents sont allés faire des courses, a-t-on indiqué, parmi les sauveteurs. En effet, il était 13 heures, le mercure affichait 42°, lorsqu'un nuage de fumée noire s'est élevé du site des chalets situés à la sortie ouest de la ville. Il s'agit bel et bien d'un incendie. L'intervention rapide des pompiers de l'unité de la Protection civile locale sur les lieux du sinistre et l'apport des citoyens, ont réussi à maîtriser l'incendie qui se propageait aux autres

chalets avoisinants. Toute l'habitation a été détruite par les flammes, en moins d'un quart d'heure, a-t-on témoigné. Fort heureusement, l'on ne déplore aucune victime ni blessés. Selon des informations, l'accident serait provoqué par un court-circuit électrique, a-t-on indiqué. Les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.

Il convient de rappeler que les chalets sont confrontés à tous les risques d'incendie. Le dernier ravage causé à l'école de Seghirat en est un exemple concret. L'école, rapidement, a été réduite à néant, précise-t-on. Faut-il le rappeler, les parois des

panneaux de séparation sont fabriqués avec de la tôle et du polystyrène. Cette dernière, une matière inflammable, est généralement utilisée pour les travaux d'étanchéité. Par ailleurs, l'on indique également que dans la même journée, de nombreux foyers d'incendie ont été signalés en diverses régions de la wilaya et notamment ceux des régions orientales et du sud-est, Beni Amrane, Ammal, Chabet El Ameur, Naciria, Zemmouri. Un pompier dira : «La chance est du côté des sinistrés, nous étions de passage pour une autre mission lorsque des citoyens nous ont interpellés. Dieu merci, nous avons sauvé des vies humaines et même tout le site».



Ph. > Karim/J.A.



Points chauds

Remodelage

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations israélo-américaines semblent connaître depuis quelques mois quelques perturbations du fait de certains changements survenus dans la politique américaine envers l'Etat d'Israël. En effet, au contraire de ce qui se passait sous l'ère du président Bush, il semblerait que la Maison-Blanche ne soit plus prête à fermer les yeux sur toutes les décisions politiques israéliennes. En ligne de mire directe de la nouvelle politique américaine, la colonisation des territoires palestiniens par un Etat hébreu insatiable et qui veut toujours voler plus de terre au peuple palestinien. Car toutes ces colonies, une fois construites, seront amputées d'un futur tracé éventuel de l'Etat palestinien. Ces colonies resteront israéliennes, à moins bien évidemment d'un changement politique de la part du gouvernement israélien. Un changement très peu probable, qui, s'il devait avoir lieu un jour, ne résulterait que d'une forte pression exercée par les Américains. Une pression dont ils ne sont pas encore prêts à user. A peine Barack Obama a-t-il soulevé le problème des colonies et demandé l'arrêt de leur expansion que cela a été perçu en Israël comme un acte de haute trahison. Au final, l'on comprend que les Américains et les Israéliens doivent marcher main dans la main et que lorsque cela n'est plus vrai, la moindre variation de politique peut créer des tensions de part et d'autre. Les Américains, toutefois, font quelques efforts notables en accordant un soutien financier aux Palestiniens, chose qu'avait longtemps refusé l'Administration Bush en prenant le cas du Hamas comme paravent. Demain, les choses changeront peut-être au Proche-Orient mais cela prendra du temps et passera avant tout par le remodelage de la relation israélo-américaine, avant d'envisager tout dialogue avec les Palestiniens.

F. M.



Etats-Unis 200 millions de dollars débloqués pour aider les Palestiniens

■ La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a annoncé vendredi que les Etats-Unis avaient débloqué 200 millions de dollars pour aider l'Autorité palestinienne à boucler son budget, comme ils s'y étaient engagés en mars.

«**J**e suis heureuse d'annoncer que les Etats-Unis ont transféré 200 millions de dollars sous forme d'aide directe à l'Autorité palestinienne», a déclaré la chef de la diplomatie américaine au cours d'une conférence de presse. Ce transfert représente «une portion importante de l'aide totale que j'ai annoncée en mars à Charm el-Cheikh», a-t-elle ajouté.

Lors d'une conférence de donateurs pour Ghaza tenue début mars à Charm el-Cheikh, en Egypte, M^{me} Clinton avait annoncé une contribution totale de 900 millions de dollars pour les Palestiniens, dont 300 millions destinés à la bande de Ghaza, le reste allant à l'Autorité palestinienne. Vendredi, M^{me} Clinton a indiqué avoir voulu, avec cette annonce, exprimer son soutien aux

réformes entreprises depuis deux ans par le président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre Salam Fayyad.

Fayyad, qui participait à la conférence de presse en duplex depuis Ramallah, a remercié la chef de la diplomatie américaine pour cette aide, soulignant que son montant était «le plus élevé jamais versé directement à l'Autorité palestinienne» à ce jour.

«C'est indubitablement une immense marque de confiance», a-t-il ajouté; notant que son émissaire spécial pour le Proche-Orient, George Mitchell, se trouvait justement au Proche-Orient pour de nouveaux entretiens avec les dirigeants arabes et israéliens, M^{me} Clinton a indiqué avoir aussi voulu créer les conditions d'une reprise des négocia-

tions de paix avec Israël.

«Nous espérons que le soutien des Etats-Unis et d'autres pays aidera à instaurer les conditions dans lesquelles un Etat palestinien pourra être créé, un Etat qui sera un partenaire responsable, en paix avec Israël et ses voisins de la région, un Etat qui rendra des comptes à son peuple, un Etat dont tous les Palestiniens, où qu'ils soient, seront fiers et qui sera respecté dans le monde entier», a-t-elle dit.

La secrétaire d'Etat a d'ailleurs appelé les autres pays à suivre l'exemple des Etats-Unis et à respecter leurs engagements financiers.

«Je pense que nous progressons dans nos efforts pour créer les conditions d'une reprise fructueuse des négociations dans un avenir proche», a-t-elle ajouté.

Lourdement dépendante de l'aide internationale, l'Autorité palestinienne a obtenu des promesses de dons totalisant près de 12 milliards de dollars lors de deux conférences internationales, à Paris en 2007 et à Charm el-Cheikh en mars 2009.

Mais début juin, Fayyad avait chiffré à 50 millions de dollars par mois le montant d'aide internationale qui faisait défaut à l'Autorité palestinienne.

IRAN

Le premier vice-président abandonne ses fonctions

Le premier vice-président iranien, Esfandiar Rahim Mashaie, a abandonné ses fonctions, a annoncé l'agence de presse iranienne Fars. Sa nomination par le président Mahmoud Ahmadinejad avait provoqué un tollé chez les conservateurs. «Obéissant aux ordres du guide suprême, je ne me considère pas comme le premier vice-président mais (...) servirai notre cher peuple comme je le pourrai», a indiqué Rahim Mashaie, cité par l'agence Fars. Le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, avait ordonné vendredi à Ahmadinejad de renvoyer Esfandiar Rahim Mashaie. Un conseiller du président avait ensuite déclaré à l'agence Irna que Mashaie s'était plié à cette décision et avait décidé d'abandonner son poste.

Obama fait amende honorable pour apaiser sa première querelle raciale

Barack Obama est vite intervenu vendredi pour éteindre l'incendie qu'il avait lui-même allumé en qualifiant de «stupide» l'arrestation d'un ami noir par la police, regrettant publiquement le choix de ses mots dans la première controverse raciale de sa présidence.

Au moment où la polémique enflait dangereusement, Obama a fait une apparition inopinée devant la presse pour annoncer qu'il avait appelé le policier impliqué dans l'affaire et pour concéder qu'il aurait dû mieux peser ses mots mercredi quand il s'en est pris, devant des millions de télé-

spectateurs, à la police de la ville de Cambridge (Massachusetts, nord-est).

Obama a jugé que le choix de ses mots avait été «malheureux» et n'avait fait que causer «davantage de frénésie médiatique» autour de l'arrestation de l'éminent universitaire Henry Louis Gates Jr. «Je crois que malheureusement j'ai donné l'impression de vilipender la police de Cambridge ou le sergent Crowley, et j'aurais pu mieux choisir mes mots», a-t-il déclaré.

Obama faisait face à l'un de ces accès de fièvre auxquels peut donner lieu la confrontation d'un policier blanc et d'un Noir, mais

qui n'aurait pas atteint une telle intensité si l'universitaire n'avait pas été un ami de longue date du président et si ce dernier ne s'en était pas mêlé. M. Gates, de l'université Harvard, a été arrêté le 16 juillet après avoir enfoncé sa porte parce qu'il ne retrouvait pas ses clés. La police avait été alertée par une voisine croyant à un cambriolage.

Les faits varient sensiblement selon qu'ils sont rapportés par l'universitaire ou le policier. Le premier juge l'incident révélateur de la manière dont la police traite les Noirs : le policier est entré chez lui sans sa permission, il n'a décliné son identité que sur l'insistance de Gates. Ce dernier s'est répandu en invectives, il a traité le policier de raciste, il a insulté sa mère, répond le sergent Crowley.

Gates a été arrêté pour trouble à l'ordre public, charges abandonnées cette semaine.

Obama avait admis mercredi qu'il avait peut-être un parti pris puisque Gates est son ami et qu'il ne connaissait pas tous les éléments du dossier. Cela ne l'a pas empêché de dire que la police s'était conduite de manière «stupide» et que l'affaire illustrait l'importance que continue à revêtir le facteur racial.

Ces déclarations ont ranimé les tensions raciales qu'Obama s'emploie constamment à contenir. Elles ont provoqué l'indignation de maints policiers, d'autant

que le sergent Crowley est apparu dans les médias comme un officier estimé, dépourvu de préjugé racial. Vendredi, les syndicats de policiers de Cambridge allaient jusqu'à exiger des excuses d'Obama devant toute la presse rassemblée. Obama n'a pas parlé d'excuses. Cependant, sa conversation avec le sergent lui a confirmé qu'il s'agissait d'un policier «remarquable» et d'un «homme bien», a-t-il dit.

Mais il a dit continuer à croire que la réaction du sergent avait été disproportionnée, comme celle de l'universitaire. Il pense aussi avoir bien fait d'intervenir parce que le «fait que ceci a pris de telles proportions indique que le facteur racial reste un motif de préoccupation dans notre société». Obama a tenté de décriper l'atmosphère : au cours de sa conversation avec le policier, il a été question d'une bière que le président, le sergent et l'universitaire partageraient à la Maison-Blanche.

Obama a appelé Gates plus tard et l'a invité à une telle rencontre, a expliqué la Maison-Blanche.

Comme pour mieux faire taire la querelle, Obama a relayé plaisamment un appel du policier à la presse : «Le sergent Crowley serait heureux si vous arrêtiez de piétiner sa pelouse.»

GUANTANAMO

Les USA veulent traduire un 2^e détenu sur leur sol

LE GOUVERNEMENT américain veut traduire devant un tribunal de droit commun un Afghan, Mohammed Jawad, arrêté alors qu'il était mineur, faisant de lui le deuxième prisonnier de Guantanamo jugé sur le sol américain, selon des documents de justice rendus publics vendredi. Arrêté en 2002 pour avoir lancé en Afghanistan une grenade sur un convoi américain, le jeune homme avait alors 16 ou 17 ans, selon le Pentagone, mais seulement 12, selon le gouvernement afghan et ses avocats. A la lumière des nombreux témoignages visuels qui n'étaient pas jusqu'ici disponibles – dont des entretiens filmés – ainsi que des déclarations de tierces personnes, le ministre de la Justice a décidé que l'action en justice se poursuivrait au pénal, explique l'administration à la juge fédérale Ellen Huvelle, chargée du dossier de Mohammed Jawad dans le cadre d'une procédure civile distincte. Il précise néanmoins que le transfèrement du prisonnier sur le sol américain ne se fera pas dans l'immédiat, en raison notamment de l'interdiction qui en a été faite au gouvernement par le Congrès en juin.

Regard

Page animée
par Ahmed Halfaoui



Le pavillon des urgences respiratoires de Béni Messous, un bijou en son genre et un personnel médical sans reproches. Tout y est prévu et par-dessus tout l'hygiène. Elle est partout, du seuil aux couloirs, aux chambres, jusqu'aux sanitaires, plus propres que les plus propres que ceux de certains hôtels étoilés. On se met à espérer que le changement arrive et que la citoyenneté est reconnue et que tout va tendre à s'améliorer. On se met à oublier ces temps de délabrement de la chose publique et à attendre que les espaces se structurent et s'harmonisent. Mais ces jours-ci se déroule une scène qui

fait ressurgir le doute. Une noria de camions transportant des gravats et soulevant en cercle ce sanctuaire de la santé et l'inondent de tonnes de poussière. Une barbarie brutale. Pire ! Tout autour, aucune réaction. «Normal !» répond un agent de sécurité à un visiteur révolté. Le visiteur insiste et dit que lors de ce type de travaux il est d'usage d'arroser les pistes et que cela fait partie des règles. Il est resté seul à gesticuler puis à se calmer et à s'en aller dans un nuage de poussière. A la sortie de l'hôpital, un commerçant aspergea le devant de sa boutique avant de balayer son bout de trottoir.

Convalescence princière



L'AFP rapporte que le roi Abdallah d'Arabie saoudite s'est rendu jeudi au Maroc pour s'enquérir de l'état de santé de son demi-frère et prince-héritier, Sultan Ben Abdel Aziz, en convalescence dans le pays. Selon un communiqué du cabinet royal cité par l'agence officielle Spa, le roi «doit rendre visite à son frère (...) pour s'enquérir de son état de santé» au cours de son séjour au Maroc, où il passera aussi de «brèves vacances». Le 26 mai, le roi Abdallah avait annoncé le retour, début juillet, au royaume du prince Sultan. «Le prince héritier est en bonne santé et il est en train de se rétablir (...). Nous attendons son retour dans les six semaines si Dieu le veut», avait-il alors déclaré au quotidien koweïtien Assiyassa. Le prince Sultan, né en 1928, est en convalescence au Maroc après avoir quitté un hôpital de New York début avril, où il a subi une opération chirurgicale fin février. Il était arrivé à New York le 19 février, en provenance du Maroc où il était déjà en convalescence après une première série d'examen médicaux effectués en novembre aux Etats-Unis, dont la nature n'avait pas été révélée. Le prince héritier, également ministre de la Défense de la première puissance pétrolière mondiale, avait subi en avril 2008 des «examens médicaux de routine» en Suisse. Le prince Sultan a été désigné en août 2005 prince héritier à l'accession au trône de son demi-frère, Abdallah, né en 1923, après la mort du roi Fahd.

Don Juan peu discret

Un Saoudien a été arrêté pour s'être vanté de sa vie sexuelle lors d'une émission télévisée, a rapporté jeudi le quotidien Arab News. Mazen Abdel Jawad de Jeddah (Ouest) a été interpellé par les autorités après avoir participé la semaine dernière à l'émission «Ligne Rouge» de la chaîne satellitaire libanaise LBC, très suivie en Arabie saoudite. Durant l'émission, Jawad a expliqué avoir eu sa première expérience sexuelle à l'âge de 14 ans, avant de décrire dans les détails ses exploits sexuels ultérieurs. Il a ainsi expliqué comment il utilisait la fonction Bluetooth de son téléphone portable pour tenter d'entrer en contact avec des Saoudiennes disposant également de cette fonction technologique de radio à courte distance et obtenir des rendez-vous galants, dans un pays où la mixité est strictement interdite. Il a aussi fourni des recettes aphrodisiaques. Son intervention télévisée a suscité une centaine de plaintes



auprès des autorités judiciaires, ce qui a conduit à son arrestation, rapporte le journal, indiquant qu'il risque des poursuites pour vice et relations sexuelles avant le mariage. Il encourt une peine de prison ou la flagellation, toujours selon le journal. «L'émission présente des anomalies et des déviations sociales, qui sont inacceptables et immorales et qui doivent être punies selon la charia», la loi islamique, a commenté Ahmad Qasim Al-Ghamdi, directeur du bureau régional à La Mecque de la «Commission de

Tunisien mal dans sa peau

Une vidéo a été diffusée sur Facebook (lien ici) retransmettant en ligne la tentative de suicide d'un jeune Tunisien. Des scènes dramatiques sans doute filmées à l'aide d'un téléphone portable. Il s'agit du malheureux incident de l'horloge de l'avenue Habib Bourguiba qui a eu lieu le mardi 21 juillet. Le jeune homme suicidaire a escaladé l'horloge, avant de menacer de se jeter dans le vide. Il a finalement pu être maîtrisé à temps par les agents de la Protection civile et de la police, rapidement dépêchés sur les lieux. Le quotidien tunisien «Le Temps» a même relevé la présence, sur les lieux, du gouverneur de Tunis, Mondher Frigi.



Nayla Tuéni convole en justes noces

Dimanche prochain se tiendra le mariage civil de la jeune députée Nayla Tuéni et du journaliste Malek Maktabi, présentateur du programme social «Ahmar bel Khat el aarid» sur la chaîne libanaise, la LBC, a rapporté «Al-Ray», quotidien koweïtien. Députée, détentrice du siège orthodoxe à la première circonscription de Beyrouth, âgée de 27 ans, Nayla Tuéni a décidé de tenir un mariage civil avec le journaliste Malek Maktabi, à Chypre. Le mariage civil ne peut pas être tenu au Liban bien qu'il soit admis dans les registres des états civils libanais. Remettant l'annonce de son mariage pour le public pour après les élections législatives qui se sont tenues juin dernier, Tuéni a révélé dans une interview journalistique sa relation avec Maktabi et leur intention de se marier civilement. «Je suis orthodoxe et je le resterai», a-t-elle affirmé.



DEUX DOLLARS PAR JOUR

Un rapport consacré à la situation sociale dans les pays arabes en 2009, rédigé par des experts arabes avec la contribution de l'ONU, indique que 41% de la population égyptienne vit au-dessous du seuil de pauvreté. En Syrie et au Liban, la pauvreté frappe 28,6% et 30% de la population respectivement, mais le taux le plus élevé est enregistré au Yémen qui compte 60% de pauvres, soulignent les auteurs du document. Le rapport rappelle qu'au total dans le monde arabe 65 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, avec deux dollars au plus par jour. Le nombre des personnes qui subsistent avec une somme très légèrement supérieure, et sont donc également

incapables de s'offrir le strict nécessaire, augmente notablement le nombre de pauvres dans les pays arabes en le portant à 40% de la population totale. Les experts constatent également que depuis ces dernières années les gouvernements arabes font peu de cas de la protection de l'environnement et du risque de désertification. Plus de 2,9 millions de km carrés – 20% du territoire des pays arabes – sont menacés. L'accroissement démographique est constant (près de 4 nouveaux-nés par femme en âge de procréer). Selon les prévisions des chercheurs, les pays arabes totaliseront 385 millions de personnes d'ici à 2015 contre 330 millions actuellement.



Dressé contre l'ordre colonial et donc poète national

Si Mohand Ou M'hand ou le refus de tous les jougs

■ Il n'est pas exagéré d'affirmer que sans l'occupation et la domination coloniales, quelqu'un comme Si Mohand Ou Mhand n'aurait sans doute jamais existé. En tant que poète s'entend. C'est pourquoi il urge de mettre un terme au mimétisme complexé et sous-développé de tous ces pseudo-spécialistes ou non qui lui cherchent toujours un quelconque lien de parenté avec un Paul Verlaine.

Par Malik-Amestan B.

Li symbolise et condense à lui seul tout ce que l'on peut entendre de cette fameuse «dépossession des fellahs» à laquelle le couple Bourdieu-Sayad a, en son temps, consacré tout un ouvrage resté célèbre. Il est l'expression toujours vivante du refus de la soumission à l'ordre colonial ; à tous les ordres. Incarnation même de la liberté et de la dignité, même au prix de la plus grande misère et du dénuement le plus total, il n'aura jamais fait de concession à rien ni à personne. Il est celui qui dissipait ses colères dans de longues et interminables marches pouvant parfois durer plusieurs jours, celui aussi dont la langue fleurissait des poèmes, à moins que ce ne fut le contraire, avec la facilité de l'eau jaillissant de la plus haute source. Tout en lui est devenu mythe, symbole, expression : sa vie durant il n'a cessé de signifier, autant à lui-même qu'aux autres. Il incarne et continue d'incarner le verbe libre, haut porté ; envers et contre tous. Dédaigneux de tous les honneurs, méfiant face aux flatteries intéressées d'admirateurs qui ne voyaient en lui qu'un amuseur de foules, il sut, par un exercice de la solitude portée jusqu'à son point le plus extrême, imposer le silence aux persifleurs impotents, religieux de tous acabit et porteurs de bonne parole. Son arme : le verbe. Direct, tranchant, incisif. Il tutoyait tout autant la nature que les hommes.

L'avènement du désordre

Si à l'ouest du pays, l'Emir Abdelkader délaissa sa vocation soufie pour se jeter à bras-le-corps dans la lutte sainte contre l'envahisseur roumi, passant au reste un grand nombre d'années de son temps de guerre à se battre contre ses propres frères en religion, inféodés ou carrément vendus aux généraux de l'armée d'Afrique de l'empire conquérant français, plus à l'est, cette même armée d'Afrique mit pas moins de vingt sept ans à faire plier genou à la montagne kabyle. Débarqué à Sidi Ferruch un cinq juillet 1830, ce n'est qu'en 1857, que s'appuyant sur des contingents entiers de goums et de kabyles infiltrés et retournés, les colonnes françaises pénétrèrent, un matin d'Aïd el Kebir, victorieux et dédaigneux, dans ce qu'ils décidèrent de nommer Fort National, aujourd'hui Larbaâ Nath Irathen. Notre poète n'était pas encore poète et son village se trouvait à quelques encablures de là. Issu d'une famille religieuse, et encore tout jeune homme, il passait jusque-là son temps à la zaouïa familiale, étudiant le Livre sacré, ses obligations et recommandations. Très vite, les événements se précipitèrent : punitions collectives, levée d'impôts, expropriations, amendes sévères, emprisonnements, condamnations, mises à mort, expropriations, confiscations de terres et de biens...la liste est encore longue des méthodes dignes d'un géné-



ral Custer avec lesquelles les généraux français entreprirent de couper court à toute velléité de révolte, imposèrent leur loi et leur ordre ; s'érigèrent en Dieux sur terre. Les terres familiales confisquées, sa famille touchée au plus vif d'elle-même, le village tout entier ébranlé jusqu'aux tréfonds de lui-même, il assista impuissant à la fin d'un monde. Celui que Mouloud Mammeri identifia comme «*le temps jadis*» (zik) par opposition au «*temps maintenant*» (thura) et qui, selon lui est l'une des marques déposées de la poésie de Si Mohand Ou M'hand, puisque c'est de lui qu'il s'agit. Dès lors, son mot d'ordre fut «*anarez wala nekrou*», plutôt être brisé que ployé.

En des termes typiques et caractéristiques de notre culture orale ancestrale qui ne connaît pas les catégories de raisonnement occidental et où le vrai se mêle à la légende, le visible à l'invisible et les vivants aux morts, la poésie lui vint. Par l'entremise d'un ange dont les premières consignes furent «*tu diras tes poèmes une seule fois et les autres se chargeront de les conserver, de les mémoriser, de les répercuter.*» Ce qu'il fit dès lors et partout où son destin devenu d'errant le mena, depuis sa Kabylie natale jusqu'à la région de Blida et plus à l'est, Annaba et Tunis.

Toujours à pied, couchant là où bon lui semblait, s'arrêtant à la lisière de quelque village pour contempler et dire la beauté des femmes revenant des champs ou se dirigeant vers la source.

Criant sa colère face au spectacle dégoûtant de Kabyles soumis, devenus veules et vils, capables de dénoncer frères et cousins pour quelque avantage matériel. Evoquant, en des accents d'incroyable ferveur, ce «*temps jadis*» où structures matérielles et spirituelles étaient encore debout, vivantes et entretenues par tous : le temps du respect des anciens, des ancêtres et de la parole donnée.

L'âge, la maladie

Ses longues années d'errance, le kif, l'absinthe, une existence solitaire et difficile finirent sournoisement mais sûrement par avoir doucement raison de la vigueur de sa prime jeunesse. Il avait multiplié les expériences les plus inouïes, les plus amères, les plus provocatrices, les plus extravagantes ; il s'était détourné de tout, refusait ce monde matériel qui n'était plus sien puisque sous la botte coloniale. Entre temps c'est toute une œuvre qu'il avait façonnée, ciselée et qui, parce que touchant et concernant les siens au plus profond d'eux-mêmes fut, ainsi que l'avait prédit et annoncé l'ange, conservée, répercutée et mémorisée par tous ces auditeurs d'un soir, de bonne comme de mauvaise fortune. Il faut croire que nous avons perdu en chemin et sans aucun doute de quoi remplir au moins deux ou trois autres livres irremplaçables, frères jumeaux de l'admirable «*Les isefras de Si Mohand*» du regretté Mouloud Mammeri. Mais avant, Boulifa puis Mouloud Feraoun s'étaient tout aussi scrupuleusement attelés à la transcription et à la conservation de l'œuvre poétique de Si Mohand Ou M'hand. Mais revenons au poète lui-même. Partout l'ordre colonial est triomphant, partout il est parvenu à soumettre des populations entières à son joug, partout trompettes et bordels de campagne ont achevé de défigurer le paysage d'antan, partout le frère est plus que jamais suspect aux yeux du frère, partout les épidémies, les maladies, la faim, la misère et le dénuement ont fait leur chemin de croix aux déshérités, aux damnés qui n'osent même plus entrevoir le bout de ce tunnel sans fin dans lequel les a précipité la supériorité militaire et matériel de l'armée impériale. L'amertume est à son comble, il la porte en lui comme on porte une maladie honteuse, elle le fait souffrir, geindre, se lamenter ; mais c'est déjà décidé : il ne rompra pas. Il ira jusqu'au bout de ce «*zman amchoum*», de ce temps diabo-

lique. C'est au soir de sa vie qu'aura lieu la tant controversée et manipulée rencontre entre le poète profane, Si Mohand Ou M'hand, et le saint marabout tant respecté de la région de Michelet, aujourd'hui Aïn el Hammam, Cheikh Mohand Oulhocine. Ici, la parabole vaut leçon tant elle synthétise à elle seule tous les rapports de force de l'époque, au sein de la société kabyle bien entendu. Il s'est donc dit et répété que parvenu aux abords du mausolée du Saint homme, et invité par ce dernier, Si Mohand se serait assoupi quelques instants à l'ombre d'un bosquet avant de se décider à se rendre à son rendez-vous, mais après avoir pris au préalable la peine de se départir de sa pipe et son sachet de kif cachés dans quelque lieu sûr su de lui seul. On ne pénètre pas la demeure d'un Saint homme muni de ces appareils du diable, de la débauche et de l'immoralité. L'échange verbal et poétique entre les deux hommes fut vif, concis, haut en couleur ; il demeura jusqu'à l'heure d'aujourd'hui dans la mémoire collective kabyle comme l'un des plus émouvants témoignages du pouvoir de la poésie. Mais l'oralité étant ce qu'elle est, ce témoignage n'est pas sans interpeller questionnements et remises en question. Par ce geste, tel que rapporté par la mémoire collective, (celui de cacher sa pipe et son kif), c'est toute l'allégeance symbolique du profane au sacré qui est ici mise en valeur. Que cette version des faits ait été l'œuvre du pouvoir maraboutique de l'époque ne serait en effet pas impossible, d'autant que pour cette même époque comparée, sa prééminence sur tous les actes de la vie villageoise est établie. Si Mohand meurt, affamé et misérable quelques années plus tard à l'hôpital des bonnes sœurs Sainte Eugénie, situé chez les Aït Menguellet, à quelques petits kilomètres de Aïn el Hammam.

M. A. B.

Entretien avec le critique littéraire soudanais Ahmed Sadek

«La pensée de Frantz Fanon a été déformée»

■ Académicien, traducteur et critique littéraire soudanais. Spécialiste de la littérature anglaise, linguiste et sociologue, le docteur Ahmed Sadek affirme que les lectures des travaux de Frantz Fanon ont été, pour la plupart, réductionnistes par rapport à la globalité de l'œuvre du psychiatre. Rencontré lors du colloque sur la pensée de Frantz Fanon à Alger, qui s'est tenu dans le cadre de la seconde édition du Festival panafricain d'Alger, il propose une relecture approfondie de la pensée de l'auteur des «*Damnés de la terre*».

Propos recueillis par Irane Belkhedim

Comment la pensée de Fanon a été déformée ?

Lecteurs, chercheurs et intellectuels ont réduit la pensée de Frantz Fanon à des théories sur la révolution. Eh oui, bien sûr, dans ses théories, Fanon s'est inspiré de la Révolution algérienne. Je pense que vers la fin de sa vie, il a renoncé à l'idée qu'une révolution puisse se réaliser dans son double aspect, social et historique et dans un espace géographique donné. Il a compris qu'il ne suffisait pas d'élaborer des théories ou de chanter la révolution mais plutôt réhabiliter et promouvoir l'Homme, celui-là même qui a souffert du colonialisme et lui permettre d'être acteur de sa propre histoire. Sans idéologie et sans intervention directe de l'Etat.

Peut-on dire que cette lecture a été faite dans des buts politiques. C'est-à-dire, légitimer les régimes qui ont succédé au colonialisme ?

Ces interprétations scientifiques et



Ph. > D. R.

contemporaines des travaux de Fanon ont déformé sa pensée, car ils n'ont mis en valeur qu'un seul élément : ses théories sur la révolution. Il faut comprendre le texte et pas seulement l'interpréter. Je pense que le projet de Fanon est plus vaste et comporte d'autres axes, entre autres, la nécessité d'une nouvelle réflexion sur l'expérience coloniale. Il avait aussi sa propre vision du monde. Il a été libéral malgré le fait qu'il pouvait être classé dans le cercle de la dialectique hégélienne et un peu marxiste. Il avait des penchants pour la société et l'histoire. Ainsi, l'horizon de sa pensée ne peut être limité à un seul point. Les lectures actuelles doivent s'étendre à ces points et inclure toutes ces réflexions sur ce que j'ai appelé «*démasquer l'architecture coloniale*».

Que pensez-vous de la seconde édition du Festival panafricain d'Alger ?

Il est positif d'organiser de telles rencontres culturelles, cela signifie que l'Afrique s'est rendue compte de l'importance de la donne culturelle. La culture est un palier important dans notre histoire et dans la construction de notre identité. Cependant, dans ce genre de festival, qu'il soit à Alger ou ailleurs, c'est le fait de l'organiser avec des arrière-pensées politiques et idéologiques. Le discours qu'ils portent ne dépasse donc guère le cadre idéologique et politique. L'Afrique n'a pas encore réussi à se libérer du carcan politique et idéologique. Tout le danger est là.

La culture seule peut-elle résoudre les problèmes de l'Afrique ?

Les Etats post-coloniaux sont venus avec des défauts de naissance. L'une des principales raisons est le fait que leurs systèmes politiques n'ont pas pris en considération le facteur culturel.

Ainsi, ils ont commencé à se former

sur une base ethnique ou sur le nationalisme arabe en omettant carrément l'aspect culturel qui représente pourtant, la mémoire collective, celle de l'Homme et porte son identité.

Cette omission de la culture a-t-elle été un choix spontané ou délibéré ?

Je préfère dire que ça a été spontané et même naturel. Ces Etats ont été très épuisés, ils venaient tout juste de se réveiller, de sortir de l'obscurantisme de la violence coloniale.

Ce qui explique aujourd'hui l'impossibilité de ces pays de répondre aux aspirations populaires et citoyennes. Mon collègue sud-africain, Nigel C. Gibson, a dit lors de ce colloque que les intellectuels africains ont besoin de s'asseoir sur les bancs des écoles du peuple (school of the people). Il a raison.

I. B.

Le bill'Art du jour

Il avait suffi qu'un plumitif dans une feuille de chou, lance le mot, pour que tous ses collègues lui emboîtent le pas et parlent d'islamistes et d'«intolérants» qui par des actes de violence, aurait voulu saboter le Panaf. En réalité, le Festival panafricain avait ses «adversaires», y compris dans la presse, depuis le début. Presque tous ceux qui étaient opposés à sa tenue en Algérie, faisaient ressortir l'argument du gaspillage d'argent. Le Festival a été globalement une grande fête populaire. Malheureusement, il a été entaché par de déplorables actes de violence. Ça a commencé dès le premier jour avec la parade inaugurale. Juste après le défilé, les camions-chars de la parade, en stationnement au Boulevard Abderrahmane Mira à Bab El-Oued, avaient été pillés et saccagés par des groupes de jeunes. Certains sont montés sur les bennes pour voler les

maquettes ou les sculptures en bois des animaux mascottes de différents pays. Un adulte intervient : «*C'est pas bien ce que tu fais !*» dit-il à un jeune casseur. «*Nous on vit dans la misère et eux, ils gaspillent de l'argent*», lui répond ce jeune. L'homme lui explique que même si c'est vrai, ce n'est pas de

cette façon qu'on doit protester, tout en lui faisant remarquer que c'est un devoir de bien accueillir les invités de l'Algérie, quelles que soient les divergences entre nous. Mais, c'est comme lutter contre une marée humaine et l'homme va battre en retraite. Les jeunes du quartier nous ont fait remarquer que les casseurs ne sont pas des enfants de Bab El-Oued tout en nous parlant d'une jeune fille qui aurait été

enlevée par un groupe de voyous, mais rapidement libérée par les services de sécurité. A Draria, des jets de bouteilles, avaient provoqué l'annulation d'un concert. Quelques jours plus tard, à El Kettani, c'est Lotfi Double Kanon qui provoqua indirectement l'arrêt de son propre concert. Le rappeur considéra que c'était anormal de séparer le

public de la scène par une barrière métallique et le dit tout haut. Des jeunes alors se sont rués sur la barrière. Les familles qui se trouvaient là, ont pris la fuite et l'animateur de la soirée a annoncé au micro la fin de la soirée. Pour presque les mêmes raisons, la dernière soirée d'El Kettani a été écourtée. Au méga-concert de Khaled à Riadh El Feth, d'autres jeunes avaient essayé de

prendre d'assaut la clôture métallique, mais avaient été empêchés par les forces de l'ordre. Ça fume beaucoup et pas uniquement de la cigarette. Un peu partout, surtout lors des concerts de musique, éclataient, de temps en temps, des bagarres entre jeunes ou entre des groupes de jeunes.

La violence dans la société, elle est là, latente et ce que nous voyons dans la vie de tous les jours, n'est peut-être que la partie immergée de l'iceberg. «*Islamiser*» certains comportements ne va pas résoudre le problème. Nous sommes tous concernés et à tous les niveaux par ces fléaux qui menacent la société tout entière. On allait oublier : où sont les parents de ces jeunes mal élevés que nous rencontrons partout dans la rue ?

K. B.

The dark side of the Panaf

Par Kader B.

Barcelone Le transfert d'Ibrahimovic pourrait être officialisé demain



Ibrahimovitch à deux
doigts de signer

■ L'attaquant suédois Zlatan Ibrahimovic, 27 ans, est attendu aujourd'hui à Barcelone, où il passera demain une visite médicale, «condition préalable à son incorporation au club», a annoncé vendredi soir un communiqué du FC Barcelone.

Cette annonce confirme implicitement son transfert de l'Inter de Milan et la signature imminente du Suédois avec le Barça d'un contrat d'une probable durée de 5 ans. Auparavant dans la journée, le secrétaire technique du club catalan, Txiki Begiristain, avait estimé que ce transfert pourrait être finalisé lundi, car ce n'était plus «qu'une question de documents». La présentation du joueur par le club pourrait intervenir ce même jour, si la visite médicale est

concluante. Selon les médias espagnols, le Barça verserait à l'Inter 45 millions d'euros pour Ibrahimovic, plus le transfert au club milanais du Camerounais Samuel Eto'o et le prêt du bélarusse Alexander Hleb. Ces chiffres n'ont pas été confirmés officiellement jusqu'à présent par le FC Barcelone. Le club blaugrana précise dans son communiqué vendredi soir que dans le cadre d'un «accord de principe» avec l'Inter, ce dernier avait autorisé Ibrahimovic à se rendre à

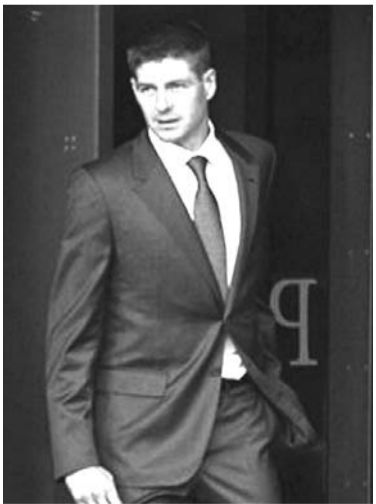
Barcelone pour la visite médicale et le Barça avait autorisé Eto'o et Hleb à aller à Milan. Selon les médias italiens, Eto'o, 28 ans, a trouvé un accord avec l'Inter et devrait arriver à Milan lundi ou mardi afin de s'engager pour cinq ans. Il touchera entre 10 et 10,5 millions d'euros nets par saison.

Budget record de 405 M d'euros pour le Barça cette saison

Le FC Barcelone a annoncé vendredi qu'il avait enregistré un bénéfice net d'environ 9 millions d'euros pour la saison écoulée et que son budget atteindrait le niveau record de 405 millions d'euros en 2009-2010. Le club catalan a indiqué sur son site internet que ces résultats seraient présentés et détaillés lundi. Le Barça avait annoncé pour la saison 2007-2008 (s'achevant en juin 2008) un bénéfice net de 10,1 millions d'euros sur un chiffre d'affaires de 309 millions d'euros, tablant sur un budget de 380 millions pour la saison qui vient de s'achever. Champion d'Espagne et d'Europe, le club a dû verser la saison passée des primes totalisant près de 40 M d'euros à ses joueurs, ce qui expliquerait pourquoi les résultats nets ne se sont pas améliorés, selon les médias espagnols. Le Real Madrid a laissé prévoir pour la saison écoulée des revenus de plus de 400 M et un bénéfice avant impôt de près de 60 M, mais n'a pas encore confirmé ces chiffres, ni indiqué quel serait son budget cette saison. Le club dirigé par Florentino Perez vient de dépenser quelque 220 millions pour recruter Cristiano Ronaldo, Kaka, Karim Benzema et Raul Albiol.

Liverpool Gerrard se tire d'affaire

Le milieu de terrain international anglais Steven Gerrard, accusé de coups et blessures volontaires, a été reconnu non coupable vendredi par le tribunal de Liverpool (nord), devant lequel il avait plaidé la légitime défense. Le capitaine de Liverpool n'a montré aucune émotion à l'énoncé de la décision, conclue après 70 minutes de délibération. «C'est un verdict crédible compte tenu de tous les faits. Vous pouvez sortir de ce tribunal avec votre réputation intacte», lui a déclaré le juge Henry Globe après l'énoncé de la décision. Le procès faisait suite à la plainte de Marcus McGee, un DJ de la station balnéaire de Southport, près de Liverpool, qui accusait la star et plusieurs de ses amis de l'avoir frappé le 29 décembre, alors qu'il fêtait une victoire 5-1 contre Newcastle. Les cinq co-accusés de Gerrard avaient plaidé coupable, mais le joueur de 29 ans a décrit la victime comme «agressive» et expliqué qu'il avait frappé pour se défendre: «J'ai sincèrement cru que Marcus venait vers moi pour me frapper», a-t-il affirmé. A l'audience, Gerrard s'est dit désolé de sa réaction. «De toute évidence, j'étais contrarié par la manière dont les choses avaient tourné», a expliqué l'international anglais, qui n'avait jusqu'alors jamais fait la une des tabloïds pour des frasques dont sont coutumiers certains de ses collègues.



Angleterre Maradona à Portsmouth, nouvelle folie d'Al-Fahim ?

Suleiman Al-Fahim, propriétaire de Manchester City, vient d'acquiescer le club de Portsmouth. Le milliardaire s'est mis en tête d'engager le sélectionneur de l'Argentine, Diego Maradona. «El Pibe de Oro» à Portsmouth ? Cette rumeur a de quoi faire sourire. Pourtant, tous les tabloïds britanniques abondent en ce sens. Diego Maradona, sélectionneur de l'Albiceleste depuis novembre 2008, est très critiqué dans son pays après des résultats décevants en éliminatoires de la Coupe du monde. Suleiman Al-Fahim, qui a racheté Portsmouth à la mi-juillet, le sait. Et il souhaiterait faire de l'ancien meneur de Naples «l'ambassadeur global» du club. Diego Maradona ne serait pas insensible à ce nouveau challenge selon son avocat, qui s'est exprimé dans les colonnes du Sun. «Al-Fahim veut construire une équipe solide et Maradona permettrait de faire signer des joueurs de niveau mondial. Diego serait prêt à rejoindre Portsmouth». Mais qui est Suleiman Al-Fahim ? Richissime homme d'affaire du Golfe Persique et grand amateur de sport, Suleiman Al-Fahim a financé le mercato estival de Manchester City-club qu'il a repris avec son fonds d'investissement Abu Dhabi United Groupe en septembre 2008-en achetant des joueurs de classe mondiale, comme Carlos Tevez, Emmanuel Adebayor ou Roque Santa Cruz. Grand argentier des «Citizens», Al-Fahim est prêt à tout pour



construire une équipe compétitive. Il avait même proposé l'hiver dernier la somme record de 150 millions d'euros au Milan AC pour recruter le Brésilien Kaka, en vain. Des sommes équivalentes à celles de Manchester City pourraient être investies dans le club de «Pompey». Al-Fahim n'a peur de rien. Le marché des transferts pourrait à nouveau exploser et être faussé. Autre sujet d'inquiétude, la double casquette d'Al-Fahim pose des problèmes d'éthique et de conflit d'intérêts. Si l'un des deux clubs venait à se retrouver en lutte pour le titre ou la relégation, le match entre Manchester City et Portsmouth se jouerait-il sans aucun arrangement? La Premier League risque de grincer des dents.

Newcastle Le nouveau maillot fait un flop

Déjà relégué en deuxième Division du championnat anglais, le club de Newcastle vient de subir une nouvelle humiliation avec la sortie de son nouveau maillot extérieur. Décidément, cette intersaison n'est pas celle des nouveaux maillots. Après les protestations des supporters du PSG, qui reprochent à leur équipementier une rupture avec les couleurs historiques du club, et la fronde des fans bordelais contre l'élargissement du célèbre scapulaire, véritable institution en Gironde, c'est maintenant le nouveau maillot «extérieur» de Newcastle qui vient semer la zizanie. Sortie en vente hier, la nouvelle tunique jaune (présentée par l'ancien capitaine marseillais Habib Beye sur la photo ci-dessus) des Magpies n'a en effet attiré que trois acheteurs en une journée entière! Un chiffre ridicule qui doit faire figure de record et en dit long sur le soutien que risquent d'apporter les supporters à leur équipe en cette année de descente en deuxième Division. Tourmenté par le faible succès de ce nouveau maillot aux accents «Direction Départementale de l'Équipement (DDE)», l'ex-club de Michael Owen, qui compte un nombre impressionnant de supporters dans toute l'Angleterre, vient d'ailleurs d'annoncer une remise immédiate de 20% pour les exemplaires restants. Pour information, la ville de Newcastle compte près de 260 000 habitants, et le stade St James Park une capacité d'accueil de 52 000 places. Forcément un peu honteux, les trois fanatiques désormais possesseurs de ce maillot devraient vite être démasqués dans la cité anglaise. Encore faut-il qu'ils osent le porter...

Coupe de la paix Débuts victorieux de la Juventus en Espagne

La Juventus Turin, grâce à des buts signés Amauri et Iaquineta, a effectué des débuts victorieux à la Coupe de la paix, un tournoi international de football réunissant douze équipes de clubs, vendredi soir, en battant le FC Séville 2 à 1. La Juventus, deuxième du championnat d'Italie derrière l'inaccessible Inter Milan, a fait la décision grâce à un but marqué par mi-temps. C'est d'abord Amauri qui a ouvert le score (26') avant que Iaquineta ne double la mise à la grande déception des spectateurs locaux qui ont garni les gradins du stade olympique. Le FC Séville, 3^e de Liga derrière le FC Barcelone et le Real Madrid, doit se ressaisir vite afin de répondre aux attentes de ses nombreux supporters qui ont accueilli avec joie la réduction du score signé Squillaci à dix minutes de la fin du coup de sifflet final. Les Sévillans affronteront les Coréens de Seongnam dimanche. Dans l'autre rencontre du jour, les Equatoriens de Liga de Quito ont dominé les Saoudiens d'Al-Ittihad 3 à 1.

Coup-franc direct



Arrêtons la mascarade !

Par Anouar M.

Depuis quelques jours déjà, les envoyés spéciaux de la presse spécialisée en Tunisie ne cessent de relater des scènes regrettables de violences entre nos clubs et ceux de nos voisins tunisiens, lors des matches amicaux qui les opposent. Parfois, les choses vont plus loin, puisqu'on apprend que certains joueurs d'un club qui a donné la réplique à la JSMB, dont on taira le nom pour qu'on ne nous accuse pas de mettre de l'huile sur le feu, ont même traité les joueurs bougiotes de terroristes. Cela est vraiment grave et pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur l'avenir des relations, du moins sportives, entre les deux nations voisines. Par ailleurs, il est d'autant plus regrettable que les clubs algériens versent de la devise sonnante et trébuchante pour se préparer en Tunisie, pour ensuite se faire insulter et se faire traiter de la façon la plus vile par des gens qui se devaient de montrer une certaine hospitalité pour au moins garder des clients qui leur font rentrer de l'argent, eux qui comptent sur le tourisme, dont ces stages sont une de ces formes. Les clubs algériens se doivent de tirer des enseignements de ce qui leur arrive en Tunisie et arrêter cette migration vers ce pays pour y effectuer à chaque fois leur stage d'intersaison, alors qu'ils peuvent le faire ici en Algérie, avec l'existence de lieux adéquats, en attendant la réalisation de nouvelles infrastructures, et notamment des stades et autres moyens de récupération pour éviter de jeter notre argent aux Tunisiens et se faire insulter en plus.

A. M.

Amiens Fouad Kadir à Valenciennes

Le milieu de terrain algérien Fouad Kadir a signé un contrat de deux ans à Valenciennes (Ligue 1) où il s'entraîne depuis plusieurs jours, a annoncé aujourd'hui le site officiel du club nordiste. Formé à Martigues, le joueur de 25 ans est passé par l'équipe réserve de Troyes avant de jouer en National à Cannes où il a évolué avec Mohamed Benhamou et Kamel Ghilas. Il jouait depuis deux saisons à Amiens en Ligue 2 et jouera donc sa première saison au plus haut niveau. Milieu de terrain polyvalent, Fouad Kadir a déjà porté le maillot de l'équipe nationale espoir lors d'un stage qui s'était déroulé à Paris. Le coach du VAFC, Philippe Montanier, a commenté la venue du milieu algérien sur le site officiel : «Fouad est un milieu polyvalent qui sait faire beaucoup de choses, il a déjà évolué sur des postes d'attaque sur les côtés,



mais c'est surtout un milieu de terrain. Fouad n'était pas à l'essai, je le connais depuis qu'il évoluait à Cannes, on l'avait rencontré avec Boulogne en National, puis on l'a rencontré quand il était à Amiens en Ligue 2. Je sais qu'il était sollicité par d'autres clubs, mais je souhaitais qu'il prenne sa décision en connaissance de cause, en connaissant comment il allait travailler, avec qui, dans quel endroit, avec quels partenaires. C'est vrai que Fouad a été tout de suite séduit par le Club et par le Groupe, et cela s'est vite enchaîné.»

DZfoot.com

Championnats d'Afrique Sept Algériens en demi-finale, Rachid Hamani éliminé en quarts

Sept boxeurs algériens, sur les huit engagés, ont obtenu leur billet pour les demi-finales du championnat d'Afrique de boxe qui auront lieu vendredi à Vacoas (Maurice). L'Algérien Rachid Hamani, médaillé de bronze aux derniers JM de Pescara a perdu (12 à 10) aux quarts de finale face au redoutable boxeur ghanéen, Ahmed Habib qui a su remonter au score alors qu'il était mené lors du 1^{er} round (3 à 1). L'Algérie possède le plus grand nombre de qualifiés pour les demi-finales, soit sept, au même titre

que le Maroc et le Ghana. Viennent ensuite Maurice (6), l'Afrique du Sud et le Cameroun (4), le Botswana et le Gabon (3), le Sénégal (2) et la Côte d'Ivoire (1). Par contre, la compétition est déjà terminée pour les Seychellois, Malgaches, Béninois, Capverdiens et Swazilandais. Mercredi soir en quarts de finale, l'Algérien Samir Brahimi (-51kg) a pris le meilleur sur Muntu Simelane du Swaziland (14-4), de même que Nasreddine Filali (-64kg) large vainqueur du Sud-Africain Marcus Leborgo (13 - 0).



Les joueurs kabyles se comportent bien lors de ce stage au Maroc

Ph. > Karim B./J.A

JS Kabylie

Les nouvelles recrues donnent satisfaction

■ La JS Kabylie a prouvé encore une fois sa valeur en venant à bout de la formation de Fès, dans la rencontre qui les a opposés le week-end dernier, après leur victoire sur le score de (3/1).

Par Anouar M.

Toutefois, le plus important dans cette empoignade est le très bon visage démontré par les nouvelles recrues kabyles, et qui ont démontré encore une fois qu'on pouvait compter sur eux pour le championnat national de cette saison. En effet, les Hamiti, Aoudia, Chaouch et Yahia Cherif ont prouvé leurs valeur et grandes qualités. Même Cherif El Ouzani, qui évolue pour sa part au milieu de terrain a montré également un bon visage, ce qui annonce une très grande concurrence dans tous les compartiments. Le coach français de la JSK, Jean Christophe Lang, s'est montré très satisfait du rendement de ses poulains, surtout lors de ces derniers matches amicaux, où

ils ont prouvé qu'ils montaient en puissance et qu'ils comptaient donner le plus qu'on attendait d'eux. Lang estime que son effectif est riche, et qu'il aura donc l'embaras du choix dans la composition de son équipe-type. C'est donc un souci de moins pour Lang qui craignait que la JSK n'atteigne pas sa vitesse de croisière. A dix jours de l'entame du championnat national, les Canaris sont dans la bonne voie et devraient être prêts pour le coup du starter. Malgré cela, le coach de la JSK ne verse pas dans l'optimisme béat et estime qu'il reste encore du travail à accomplir, surtout que les joueurs n'ont pas encore acquis tous les automatismes qu'il faut, étant donné qu'il y a de nombreux nouveaux joueurs qui ont rejoint l'équipe en ce début de saison.

L'amalgame entre anciens et nouveaux commence à se dessiner de plus en plus, ce qui laisse l'entraîneur de la JSK très à l'aise. Par ailleurs, on apprend que la formation kabyle pourrait se délaissier de son attaquant nigérian, Azuka, qui pourrait être transféré vers le club marocain, Hassinia Aghadir, qui s'est montré très intéressé à l'idée de l'enrôler, surtout après que le président de ce club eut appris que la nouvelle réglementation ne permet pas de faire jouer deux étrangers à la fois, et sachant que la JSK compte plus sur le défenseur malien, Idrissa Coulibaly, le Nigérian aura des chances minimes de jouer. Ainsi, les deux présidents se sont entendus sur toutes les questions et Azuka pourrait très bien atterrir dans ce club marocain.

A. M.

Christian Gourcuff

«Le club ne s'oppose pas au départ de Saïfi»

Christian Gourcuff, l'emblématique entraîneur du FC Lorient, a décidé de rempiler pour une saison de plus à la tête des Merlus suite au refus de son président, Alain Le Roch, de le libérer de sa dernière année de contrat. Dans cet entretien, Christian Gourcuff est revenu pour nous sur quelques sujets tournant essentiellement autour des deux internationaux algériens de son effectif, Saïfi et Mansouri.

Coach, on va tout d'abord parler de la rencontre de Lorient, un partout contre Nantes, quelle est votre analyse du match ?

Pour nous, c'est un match assez médiocre, avec un collectif qui n'a pas été performant. Beaucoup d'approximations, un manque de rythme général, avec beaucoup de déchets, ceux-ci sont liés au jeu très décomposé. Une deuxième mi-temps un peu plus débridée.

Surtout avec l'entrée de Vahirua ?

Oui. Sur la fin, sur quelques actions. Mais en terme d'organisa-

tion, tout avait volé en éclats, comme c'est toujours un peu le cas dans ce genre de matches avec beaucoup de changements. Ça reste seulement un match d'entraînement, même si, il est vrai, cela reste assez décevant par rapport à ce que l'on pouvait faire ou ce que l'on a pu faire auparavant.

On n'a pas vu deux joueurs, Saïfi et Mansouri, pouvez-vous nous parler de ces absences ?

Yazid et Rafik ont eu quinze jours de vacances supplémentaires, du fait des qualifications pour la Coupe du monde (et la Coupe d'Afrique, Ndlr). Yazid a repris les entraînements lundi, il a fait un travail individualisé, il a également repris avec le groupe sur certains exercices. Il jouera 45 minutes contre Monaco, samedi. En ce qui concerne Rafik, lui, est arrivé un peu plus tard parce qu'il était en pourparlers avec un club du Qatar. Il est revenu parce que ça ne s'est pas concrétisé, mais nous ne savons pas si Rafik Saïfi sera avec nous la saison à venir ou pas. Il a tout de même également repris l'entraînement. Si sa situation n'évolue pas, il devrait intégrer tota-

lement les entraînements la semaine prochaine.

Il risque d'être encore lorientais la saison prochaine ?

En ce qui concerne Rafik, on ne sait pas. S'il trouve une solution intéressante pour lui, c'était convenu que le club n'émettrait pas d'opposition à son départ. On est dans une situation d'attente, on va voir comment ça évolue. S'il reste, dans ce cas, Rafik, qui fait partie de l'équipe depuis maintenant trois ans, et même s'il doit faire face à la concurrence, ce sera avec plaisir qu'on le gardera.

Avez-vous suivi le parcours de l'équipe nationale d'Algérie ?

J'ai suivi ça d'assez loin vu que c'étaient les vacances. J'ai lu les commentaires mais je n'ai pas vu les matches. Par contre, je sais que ça devient maintenant très intéressant pour cette équipe, avec la perspective de la Coupe du monde et j'espère qu'ils iront au bout !

On vous remercie coach.

De rien.

DZfoot.com

LE JOUR

D ' A L G E R I E

<http://www.lejourdalgerie.com>

Issers (Boumerdès)

Crime au marché hebdomadaire des Issers

Le marché hebdomadaire des Issers situé à 22 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, a été, jeudi dernier, le théâtre d'un acte criminel des plus ignobles. Un citoyen, la trentaine, a été sauvagement tué par son cousin, a-t-on appris de sources locales. Selon des informations, la victime A. Rachid, marchand de fruits et légumes, s'apprêtait à installer le produit de son commerce lorsque son agresseur (son cousin) lui asséna un coup mortel, dans le dos à l'aide d'un couteau, avant de prendre la fuite. La victime suc-

comba avant même son transfert à l'hôpital par la Protection civile des Issers, a-t-on témoigné. La police, sur les lieux du crime, a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet acte criminel. Selon des informations, l'auteur, connu dans la ville, puisqu'il est originaire de la même localité que la victime, serait pris par un malaise psychiatrique et n'est toujours pas arrêté. Un avis de recherche serait lancé par les services de sécurité, a-t-on appris.

A.K.

TIZI OUZOU

Deux morts sur la route

Durant la journée du vendredi, deux accidents de la route ont causé le décès de deux personnes, apprend-on auprès des services de la Protection civile. En effet, selon les indications fournies par les mêmes sources, vendredi vers 5h du matin, une



Renault Clio a mortellement percuté une personne sur la RN 12 à hauteur de Bouaid, sortie ouest de la ville de Tizi Ouzou. Le conducteur et trois autres passagers se trouvant à bord ont été blessés. Alors que dans le village de Hedhoudha, commune de Makouda, le conducteur d'une Peugeot 306 a perdu le contrôle de son véhicule le même jour. Une passagère,

âgée de 29 ans, a trouvé la mort. Par ailleurs, durant la matinée de jeudi dernier, un corps carbonisé a été découvert dans une malle d'un véhicule de marque Chevrolet également carbonisé. Aucune indication n'a été fournie sur les circonstances de cette affaire dont les gendarmes ont ouvert une enquête pour élucider ce décès.

H.M.

Le trait du jour

COUPURES FRÉQUENTES D'ÉLECTRICITÉ



TIZI OUZOU/ ALORS QUE LA GENDARMERIE A OUVERT UNE ENQUETE

Des gardes communaux présumés pyromanes tabassés par des citoyens

■ Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre peu avant 22 heures pour rouvrir la route et libérer l'otage des jeunes irrités par la réaction des autorités face à leur revendication d'arrêter les deux présumés auteurs d'incendies.

Par Hamid M.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, hier, diligenté une enquête dans l'affaire des deux gardes communaux accusés d'incendiaires par des citoyens de Tadmaït, 20 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources sûres. Les deux présumés pyromanes auraient été surpris en train de mettre le feu dans la journée de vendredi par des habitants des monts de Sidi Ali Bounab surplombant la ville de Tadmaït, selon des témoignages de villageois. Les deux mis en cause ont été tabassés puis emmenés de force vers les locaux de la mairie où ils ont été pris en otages par un groupe de jeunes pendant qu'un autre procédait vers 20 heures à la fermeture de la RN 12 entre Tadmaït et Draâ Ben

Ph. > Karim/J.A.



Khedda durant plus d'une heure pour protester contre le silence des autorités. Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre peu avant 22 heures pour rouvrir la route et libérer l'otage des jeunes, irrités par la réaction des autorités face à leur revendication d'arrêter

les deux présumés auteurs d'incendies. Des émeutes ont éclaté dans la ville de Tadmaït et le siège de la mairie a été saccagé par les manifestants. Ce n'est que tard dans la nuit que le calme est revenu dans cette paisible ville, même si la tension persistait encore. Mais la

décision prise par les autorités d'ouvrir une enquête sur cette affaire, a semble-t-il calmé les esprits, d'autant plus que des citoyens de Tadmaït ont décidé de saisir la justice.

H. M.

RACONTE-MOI LE PASSE

Le drame berbère, se perdre pour sauver son âme



Par Aïssa Khelladi

Le Maghreb s'est retrouvé à partir du XIII^e siècle dans la décadence générale du monde musulman, décadence dont Ibn Khaldoun a témoigné avec force, en lui imputant les explications qui étaient les siennes. Les portes de la politique se referment peu à peu au nez de ces Berbères arabisés et islamisés dont il est question. Retour aux montagnes et au désert ? Pas tout à fait. Pour l'instant, repli sur soi. On laissera faire les Ottomans. Ce ne sont pas des occupants à proprement parler, encore moins des colons; c'est une caste militaire qui a pris le pouvoir non plus pour vraiment défendre les biens des personnes, ceux-ci devant plutôt les sacrifier, mais défendre leur âme, leur religion, c'est-à-dire la logique même dans laquelle ils se sont réfugiés du fait de ce qui leur arrivait. Tel était le

pacte implicite : la caste est là, et sa présence se trouve légitimée par son islamité, face aux Chrétiens qui n'attendent plus que l'occasion pour fondre comme des vautours. La chance d'émancipation berbère, bien réelle pendant quelques siècles, est maintenant passée. Il faut chercher dans l'islam, comme religion et non plus comme civilisation, ce qui peut être sauvé du naufrage général. La réorganisation tribale, minimale, reprend donc lentement ses droits, avec cette illusion que la politique peut encore servir d'instrument pour négocier des espaces mineurs de liberté. Les Turcs prélèveront des impôts mais ne se mêleront que de loin des affaires «maures». En échange, ceux-ci n'auront pas leur mot à dire sur les grandes questions nationales de défense, de politique extérieure ou de gestion des territoires. Ainsi, s'établit le modus vivendi qui va confiner les populations berbères dans le rôle de figurantes. Après avoir été libres, puis esclaves, en proie à la

prédation des autres, puis de nouveau acteurs de premier plan, mais sans pouvoir assurer aux générations suivantes la sécurité nécessaire à leur reproduction en tant que telles, ils sont devenus désormais une population au profil ambigu : ni tout à fait maîtres ni tout à fait esclaves. Ni tout à fait occupés ni tout à fait libres. Seulement déchargés de leur propre responsabilité sur eux-mêmes, responsabilité réduite à celle qu'implique une organisation tribale basique. Ça et là, dans les villes et les campagnes, des «élites», des catégories commerciales, juives ou arabes pour l'essentiel, une main d'œuvre sous-payée kabyle ou djijelienne, quelques chefs corsaires ou encore des civils tels ces *baldis* ou ces *oulémas*, intermédiaires du rite malékite à la caste militaire chafïite, relativement contents de leur sort, à les comparer au reste de la population.

La politique consistait alors à s'imprégner de ces valeurs basiques, à désigner ses propres

représentants, dont on savait par avance, qu'incapables de les représenter réellement, sous occupation, ils allaient servir à faire avaler des pilules, ce qui avait au moins l'avantage de préserver la cohérence du groupe tribal et lui éviter peut-être des drames plus grands. Les choses durèrent ainsi, jusqu'au jour fatal, prévisible, où la menace européenne se transforma en invasion. Fatal et prévisible, parce qu'un tel Etat gouverné par une caste n'avait pas les moyens de perdurer. Un Etat sans peuple, un peuple sans Etat, en défiance l'un vis-à-vis de l'autre, plus qu'en rapport de confiance réciproque, constituait une perversité absolument peu viable. L'invasion française, ou autre, aurait pu se faire plus tôt ou plus tard, cela n'aurait rien changé. La puissance militaire turque, pure fiction de civilisation, n'a fait en somme que retarder l'échéance de la défaite finale.

La descente aux enfers continue donc. Le Berbère, maintenant, va perdre ses dernières illusions. Le semblant de liberté dont il jouissait

avec le gouvernement turc n'existerait plus. Incapable de voir venir un danger que nul, ni son pseudo-gouvernement ni l'élite algérienne qui ne lui servait que d'intermédiaire avec la population, n'avait pu l'en avertir, encore moins le mobiliser pour y faire face, son drame va prendre une ampleur que même la colonisation romaine ne pourrait égaler en intensité. Pourquoi ? Parce qu'à cette époque-là, au temps des Romains, les Berbères étaient plus ou moins chrétiens, plus ou moins carthaginois, plus ou moins païens, plus ou moins juifs... Ils l'étaient sans l'être, en raison d'une colonisation qui ne voulait pas d'eux en tant que personnes. Ils perdaient leurs biens, mais pas vraiment leur âme, même si l'on peut considérer cette âme rudimentaire. Avec les Ottomans, le Berbère croyait naïvement que l'islam pouvait le défendre. Avec l'invasion française, toute sa logique s'inverse: l'islam ne le défendra pas, sous quelque forme que ce soit, puisque c'est lui, le Berbère, qui devra à pré-